

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Village d'Enfants Pierre et Paule SAURY



Présentation de l'association GROUPE SOS Jeunesse

Une association membre du GROUPE SOS

Avec **18 000 salariés, 550 établissements et services** et **950 millions d'euros de chiffre d'affaires**, le GROUPE SOS est la première entreprise sociale européenne. Depuis 35 ans, il met **l'efficacité économique** au service de **l'intérêt général**. Il répond ainsi aux **enjeux de société** de notre époque en développant des **solutions innovantes** dans ses 8 secteurs d'activité : Jeunesse, Emploi, Solidarités, Santé, Seniors, Culture, Transition Ecologique, Action internationale. **1.7** million de personnes bénéficient des actions du GROUPE SOS chaque année.

- GROUPE SOS Jeunesse : crèches, prise en charge d'enfants et d'adolescents en danger, en difficulté, ou en situation de handicap (foyer, accueil de jour, etc.), éducation par le sport, parrainage de proximité...
- GROUPE SOS Emploi : entreprises d'insertion, centres de formation, conseil et financement d'entreprises sociales, conseil et services en développement durable...
- GROUPE SOS Solidarités : dispositifs d'hébergement et de logement social, accompagnement de personnes en situation de handicap, actions sociales variées, soins et hébergement temporaire pour les personnes précaires, dispositifs spécialisés (addictions, VIH)
- GROUPE SOS Santé : hôpitaux, soins à domicile...
- GROUPE SOS Seniors : maisons de retraite médicalisées...
- GROUPE SOS Culture : ingénierie et accompagnement des projets culturels, cinéma, patrimoine...
- GROUPE SOS Transition écologique : déploiement d'une agriculture et d'une alimentation durable, préservation et valorisation du capital naturel, financement participatif dédié aux projets écologiques et sources d'emploi, activités de Conseil en transition...
- GROUPE SOS Action internationale : ONG agissant en faveur du développement et proposant des missions de volontariat à l'international, incubateurs accompagnant les entrepreneurs sociaux dans le monde...

En plaçant l'innovation sociale au cœur de ses pratiques, le Groupe démontre qu'il est possible de bâtir une organisation solide, capable de créer et pérenniser des activités économiques, tout en ayant un fort impact social. Notre mission, permettre à chacun, quel que soit son parcours et ses revenus, d'avoir accès à des services de qualité en lien avec ses besoins essentiels : éducation, logement, inclusion sociale, insertion professionnelle, accès aux soins, accompagnement du grand âge, accès à la culture, émergence d'un autre modèle agricole et écologique, accompagnement du développement et du changement dans le monde...

Présents dans 12 régions, 4 DROM COM et intervenant dans 44 pays, nous nous construisons notamment avec les associations qui nous rejoignent et par le développement de solutions nouvelles adaptées aux principaux défis sociaux, économiques et environnementaux de notre époque.

Ces nouvelles solutions peuvent être portées par la société civile dans son ensemble. Fort de cette conviction, le GROUPE SOS a initié le Mouvement UP. Grâce à des événements ouverts à tous, un magazine et un réseau social, le GROUPE SOS invite chacun à être acteur de la transition et à impulser le changement à son échelle.

Le groupe SOS en chiffres

1984

année
de création

1.7 million

de bénéficiaires
par an

12
régions

18 000

salariés

950

millions d'euros
de chiffre d'affaires

44
pays

550

établissements
et services

4

DROM COM

Le projet de l'association GROUPE SOS Jeunesse

GROUPE SOS Jeunesse est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et reconnue de bienfaisance.

Au-delà de la diversité des situations, l'exclusion sociale est la rupture d'un lien d'appartenance qui plonge les personnes dans les vulnérabilités qui fragilisent ou empêchent tout processus autonome d'insertion.

L'association Groupe SOS Jeunesse a pour but, dans ce cadre :

- De développer toute action éducative à destination des mineurs et jeunes majeurs donc les comportements et/ou les difficultés sociales obèrent les possibilités d'insertion et vise donc la mise en œuvre de réponses éducatives comme alternative aux seules tentations répressives devant une délinquance souvent liée à l'exclusion elle-même ;
- De développer toute action permettant l'insertion par l'économie et la possibilité de retrouver un statut social par un emploi ou une activité; ces actions s'inscrivent dans les valeurs et les principes du développement durable et du commerce équitable que l'association entend promouvoir,
- De développer toute action de prévention à destination des populations et plus particulièrement les mineurs et jeunes majeurs des quartiers en difficulté ainsi que l'organisation et la pratique de manifestations sportives,
- Promouvoir, développer, investir le champ de l'enseignement maternel, primaire, secondaire, supérieur, professionnel,
- Et plus généralement de créer, gérer, développer ou promouvoir toute action et projet à destination de la jeunesse, tant en France qu'à l'étranger.

L'association est organisée en deux pôles :

Association Le Village d'Enfants Pierre et Paule SAURY, Rue de Beaugard 58110 Châtillon-en-Bazois
SIRET 778 443 275 000 12 - Code APE 8790A

☎ 03.86.84.19.19 - 📠 03.86.84.00.88 - 📧 accueil.village-enfants@groupe-sos.org - Membre du Groupe SOS

- **Le Pôle Protection de l'Enfance** (protection sociale (article L.222-5 1°CASF) ou judiciaire (article 375 et suivants du code civil))

Accueil de mineurs et jeunes majeurs en danger ou en risque de danger, dans le cadre de conventionnements avec les conseils départementaux et/ou d'une habilitation Protection Judiciaire de la Jeunesse.

- 11 Maisons d'enfants à caractère social (MECS)
- 2 services d'accueil d'urgence
- 2 services de placement familial
- 4 Unités d'Hébergement Diversifié (UHD)
- 1 Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT)
- 4 services d'accueil de jour
- 6 services d'Action éducative en milieu ouvert (AEMO) classiques et renforcées
- 1 centre maternel
- 1 service d'accueil et d'autonomisation
- 1 service MJIE
- 2 établissements de scolarisation et d'accompagnement à l'insertion professionnelle
- 1 service de consultations psychologiques

Dans le cadre de la protection de l'enfance, la première mission de l'association Groupe SOS Jeunesse est de faire cesser cette situation en proposant une approche globale qui mêle prévention, éducation, pédagogie, soutien à la parentalité et accompagnement social et professionnel.

- **Le Pôle Pénal** (Ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante, protection sociale (Article L.222-5 1°CASF) ou judiciaire (art 375 et suivants du code civil)) / Médico-Social (financement de l'assurance maladie)
- 5 Centre éducatifs renforcés (CER)
- 1 CEF
- 2 Services d'Accueil d'Urgence (SAU)
- 3 Unités d'Hébergement Diversifié (UHD)
- 1 Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD)
- 2 Instituts Thérapeutiques éducatifs et Pédagogiques (ITEP)

L'association GROUPE SOS Jeunesse est dotée d'un projet associatif avec des principes d'action qui lui sont propres. Ces principes opérationnels, conformes aux dispositions de la Loi du 2 janvier 2002, de la loi du 5 Mars 2007 et des autres textes légaux et réglementaires, sont développés, mis en œuvre et évalués dans chaque projet d'établissement afin à la fois d'affirmer la cohérence de nos actions sur l'ensemble du territoire et de garantir la qualité du service rendu aux personnes accueillies :

- Positionner la personne accueillie au cœur de chaque dispositif :
 - Promouvoir la bientraitance
 - Le respect des droits de la personne accueillie dans le cadre d'un accompagnement personnalisé
 - Le respect du représentant légal
- Mettre en œuvre un projet éducatif :

Association Le Village d'Enfants Pierre et Paule SAURY, Rue de Beaugard 58110 Châtillon-en-Bazois
SIRET 778 443 275 000 12 - Code APE 8790A

☎ 03.86.84.19.19 - 📞 03.86.84.00.88 - ✉ accueil.village-enfants@groupe-sos.org - Membre du Groupe SOS

- Garantir une dimension soignante au moyen d'un cadre institutionnel contenant et repérable
 - Soutenir chacun des acteurs concernés dans une démarche de coéducation, et par une approche pluridisciplinaire prenant en compte la globalité des besoins exprimés par l'utilisateur
 - Aider les familles à développer leurs compétences propres avec le soutien de leurs réseaux sociaux et familiaux de proximité et des institutions si nécessaire
 - Développer une action éducative étayée par un soutien psychologique, un accès aux soins, un accès aux droits, un accès à la scolarité, un accès à l'insertion professionnelle, un accès à la culture
 - Respecter la liberté d'opinion et le libre arbitre
 - Promouvoir la citoyenneté de tous, l'égalité des sexes, la diversité et l'intégration
 - Favoriser l'intégration sociale, l'accès à l'autonomie
 - Poursuivre la démarche qualité
 - Expérimenter des modalités d'interventions éducatives.
- S'inscrire dans les politiques publiques nationales et territorialisées :
 - Structurer nos services au plus près de l'organisation administrative du territoire
 - Organiser sur chaque territoire les espaces de dialogue nécessaires avec les différents services de l'Etat (PJJ, ARS), du Conseil régional, du Conseil départemental, des communes et du tissu associatif local
 - Veiller à inscrire les projets d'établissements dans les politiques publiques de protection de l'enfance, de la ville, de la jeunesse, de l'éducation, de la santé et de la prévention de la délinquance
 - Permettre aux professionnels de l'association de s'inscrire dans des dynamiques de projets favorisant le développement professionnel, l'utilité sociale, l'innovation et l'expérimentation de nouvelles réponses.
 - Investir les coordinations et fédérations associatives du secteur en vue de promouvoir la diffusion de notre projet et de partager les réflexions sur les évolutions du secteur et des politiques publiques, d'interpeller les pouvoirs publics.
 - Valoriser les ressources humaines :
 - Favoriser l'accès à la formation
 - Soutenir la qualification
 - Favoriser les mobilités fonctionnelles et géographiques
 - Accompagner les professionnels dans la prise en charge des publics accueillis
 - Faciliter les espaces de rencontres et de réflexions entre professionnels

Chargés d'accueillir des publics très carencés et aux difficultés multiples, tous les directeurs d'établissements du secteur GROUPE SOS JEUNESSE, quelle que soit leur localisation sont en lien étroit

Association Le Village d'Enfants Pierre et Paule SAURY, Rue de Beauregard 58110 Châtillon-en-Bazois

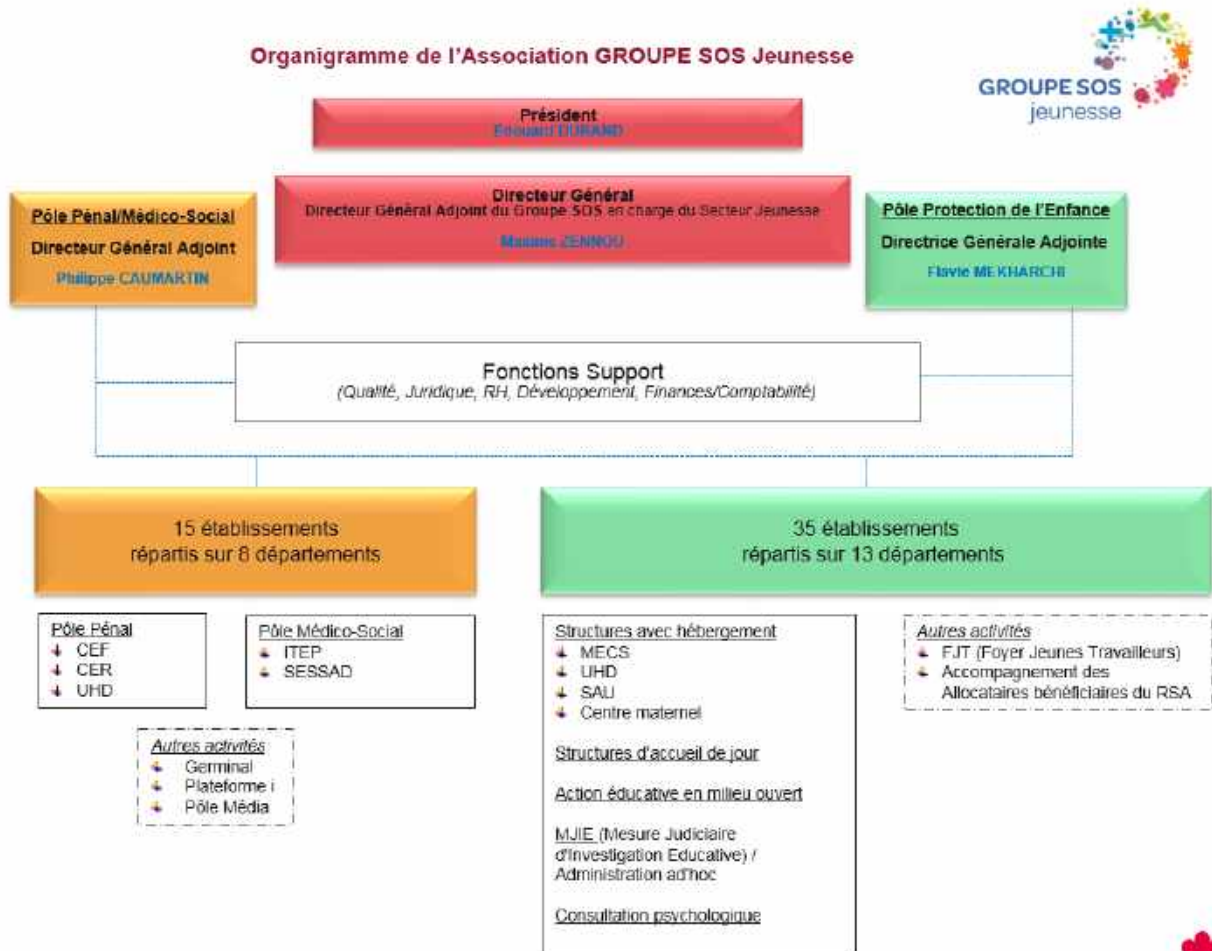
SIRET 778 443 275 000 12 - Code APE 8790A

☎ 03.86.84.19.19 - 📠 03.86.84.00.88 - ✉ accueil.village-enfants@groupe-sos.org - Membre du Groupe SOS

avec leur chaîne hiérarchique. Le lieu de vie et d'accueil sera, tout naturellement, et tout particulièrement, intégré dans ce fonctionnement.

Le dispositif d'astreinte offre ainsi la possibilité de joindre le Directeur général de l'association ou ses directeurs adjoints 24h/24h en cas d'urgence. L'échange sur les stratégies développées comme sur la validation des décisions à prendre est permanent. Cette proximité avec la Direction générale permet aux directeurs de se sentir soutenus face à un quotidien parfois tumultueux et fait d'une multitude de microdécisions qui ne permettent pas toujours de bien distinguer l'accessoire du principal.

L'organigramme de l'association



LA MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL Village d'Enfants Pierre et Paule Saury

Coordonnées

Maison d'Enfants à Caractère Social

Village d'Enfants Pierre et Paule Saury

Rue Beauregard

58 110 Châtillon-en-Bazois

N° de SIRET : 77844327500012

Téléphone : 03 86 84 19 19

Fax : 03 86 84 00 88

Adresse électronique : accueil.village-enfants@groupe-sos.org

L'établissement Village d'enfants a ouvert en décembre 1974. A l'époque il dispose d'une capacité d'accueil de 120 places et bénéficie d'une autorisation du Conseil Général de la Nièvre pour accueillir des enfants de 6 ans à 16 ans.

Un arrêté modificatif en date de mai 2013 passe la capacité d'accueil à 112 places et permet l'accueil d'enfants de 3 à 18 ans.

En juin 2016 le Conseil Départemental en accord avec le Conseil d'administration décide de nommer une administratrice provisoire. Cette administration aboutira à une décision de reprise en gestion de l'institution.

Suite à un appel d'offre lancé en septembre 2016 l'association intègre le Groupe SOS par filialisation en date du 26 janvier 2017.

II- ACTIVITE

II-1. Les prises en charge quelques chiffres

ANNEE	CAPACITE THEORIQUE	NOMBRE DE JOURNEES		TAUX D'OCCUPATION
		Prévues	Réalisées (écart réel/prévu)	
2017	40 880	32 704	27 795	68%
2018	40 880	34 512	25 933 (- 8579)	63%
2019	32 850	32 122	23 556 (-9294)	72%

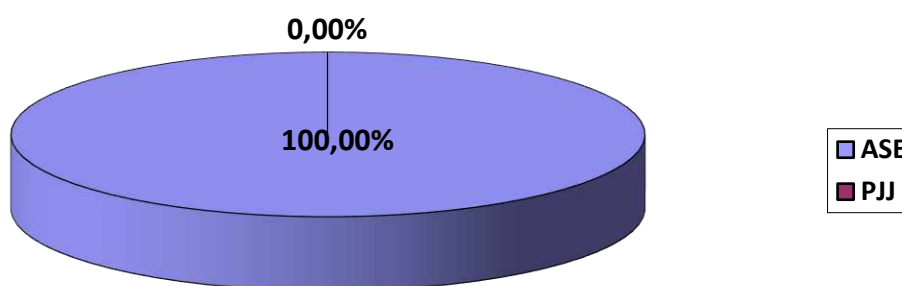
Dans le cadre de la restructuration, la capacité théorique a été revue à la baisse en 2019 et le nombre de places financées théoriques est passé de 112 places à 90 places soit une baisse de 20%.

L'activité pour l'année 2019 est déficitaire pour atteindre un taux d'occupation de 72%.

Ce déficit d'activité s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs :

- Une nette baisse d'activité à la fin de l'année 2018 entraînant un début d'année 2019 en sous activité.
- Cette sous activité a perduré toute l'année 2019, le nombre très important et récurrents d'arrêts maladie ne nous a pas permis de faire des admissions dans de bonnes conditions.
- La vétusté des bâtiments a aussi été un frein dans l'accueil des enfants, fermeture de 4 pavillons.

Origine des prises en charges



100 % de l'activité a été réalisée au bénéfice des services de l'ASE conformément à l'habilitation.

Durée des prises en charges

Nbre de jeunes présents au 1/01/2019	Nbre de sorties dans l'année	Nbre d'entrées dans l'année	Nbre de jeunes présents au 31/12/2019	Total des jeunes suivis dans l'année	Durée moyenne en mois des séjours
68	28	26	66	93	28.28

La durée moyenne des séjours en 2019 est de 28.28 mois, elle a légèrement baissé par rapport à 2018 (29.14 en 2018)

Cette durée est calculée de la manière suivante :

Nbre de jeunes présents au 31/12

x 12 mois = Durée Moyenne des Séjours

Nbre de sorties dans l'année

Dans les 28 jeunes qui ont quitté l'établissement, aucun n'était accueilli dans le cadre d'une mesure administrative, 6 dans le cadre de placements judiciaires et 3 dans le cadre de contrat jeunes majeurs.

Durée de prise en charge des personnes définitivement sorties dans la période			
	MINEURS		JEUNES MAJEURS
	fin de mesure administrative	fin de mesure judiciaire	Fin de CJM
< 3 mois			
3-6 mois			
7-12 mois			
13-18 mois			
19-24 mois		2	
2-3 ans		7	
3-4 ans		1	
4-5 ans		3	
plus de 5 ans	1	14	
durée minimale de prise en charge *	1955 jours (64.10 mois) ou 5.35 ans	624 jours (21.05 mois)	
durée moyenne*	1955 jours (64.10 mois) ou 5.35 ans	1870 jours (61.34 mois)	
durée maximale*	1955 jours (64.10 mois) ou 5.35 ans mois)	3185 jours (104.43 mois)	

Nous pouvons constater que nous n'avons pas de demande d'admission pour des placements administratifs, les situations familiales des enfants accueillis au village étant très dégradées (violences physiques, psychologiques, sexuelles, négligences lourdes).

94 jeunes ont été accueillis en 2019 soit 2 de moins qu'en 2018 pour une durée moyenne de 28.28 jours.

Demandes d'admissions

Origine de la demande d'admission dans l'année	nombre
Aide Sociale à l'Enfance	60
Réponse aux demandes d'admission dans l'année	nombre
Admission Préparée	21
Admission Urgence	5
Annulation du Service demandeur	12
En attente commission d'admission	3
Refus Projet de l'établissement ne correspond pas aux besoins de l'enfant	17
Refus manque de places disponibles	2

Le nombre des demandes d'admissions parvenues au Village d'Enfants a baissé en 2019 de 8.5% (70 demandes en 2018).

17 demandes ont fait l'objet d'un refus de notre part. En effet les problématiques des enfants ne permettaient pas que nous puissions répondre aux besoins exprimés des enfants (troubles psychiatriques, classes adaptées, IME, ITEP et l'âge ne correspondant pas (18 ans).

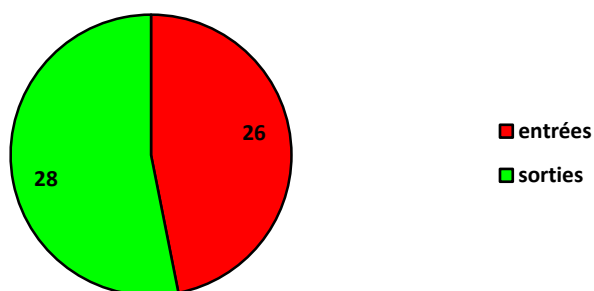
12 demandes ont été annulées par les services de l'ASE suite à d'autres orientations.

3 demandes d'admission sont en attente de traitement du fait des difficultés du Village à y répondre en lien avec les problématiques d'absentéisme des salariés et des problèmes de recrutement.

21 admissions ont été réalisées de manière préparées et 5 dans un cadre d'accueil d'urgence au bénéfice des services ASE de la Nièvre. Cette dernière modalité sera réservée au département d'implantation du Village d'Enfants et doit conserver un caractère exceptionnel le Village n'étant pas organisé pour ce type d'accueil.

2 admissions n'ont pas pu être faites et ce dû au manque de personnels : arrêts maladie et difficultés à recruter des éducateurs sur le territoire.

Les entrées

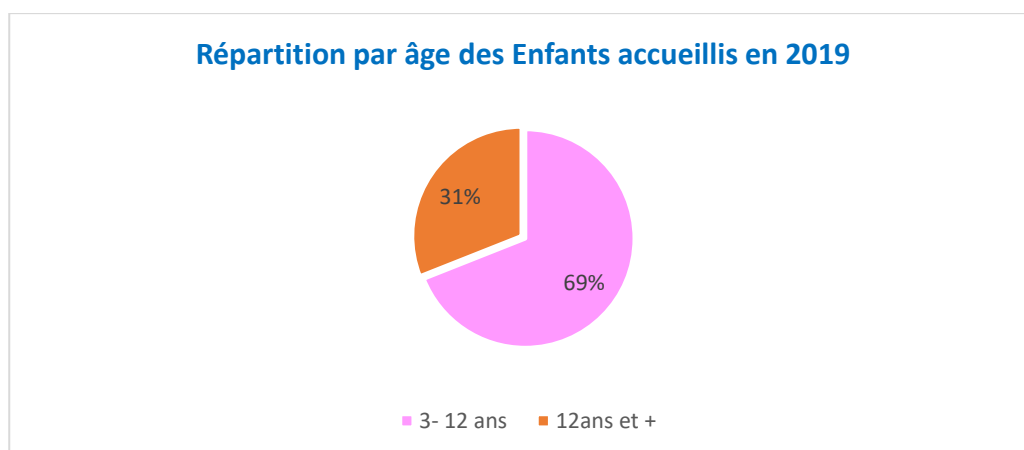


26 nouveaux jeunes ont été admis durant l'année et 28 jeunes ont quitté l'établissement. Le nombre d'admissions est en hausse en 2019 et le nombre de sorties est identique avec celui de 2018.

Répartition des entrées par âge et sexe		
Ages	Garçons	Filles
Moins de 9 ans	8	7
De 9 à 11 ans	3	0
De 12 à 15 ans	3	2
Plus de 15 ans	1	2
Total	15	11

Au total 18 enfants de 3 à 12 ans et moins ont été accueillis et 8 enfants de 12 ans et plus.

3 fratries de 2 enfants, 1 fratrie de trois enfants, 2 de 4 enfants et une de 6 enfants ont été accueillis. Les 3 autres enfants ont été accueillis seuls en dehors de la fratrie.

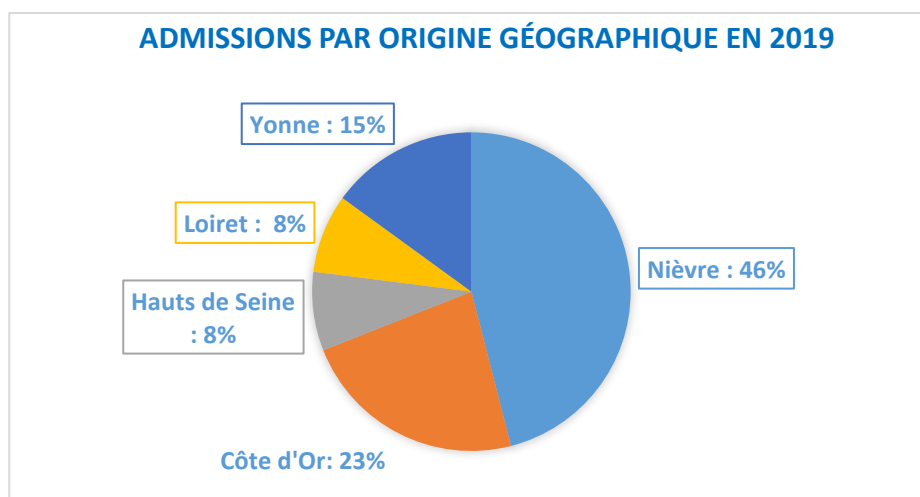


Origine géographique des admissions par circonscription et âge des admissions

6 Départ. d'origine	Nbre Enfants	Nbre Familles	Nbre de fratries	nbre d'enfants des fratries	% de fratrie/snbre de familles	% d'enfants de fratries/nbre d'enfants
Bouches-du-Rhône	0	0	0	0	0%	0%
Nièvre	12	6	3	9	50%	75%
Allier	0	0	0	0	0%	0%
Saône-et-Loire	0	0	0	0	0%	0%
Cher	0	0	0	0	0%	0%
Côte d'Or	6	1	1	6	100%	100%
Hauts de Seine	2	1	1	2	100%	100%
Loiret	2	1	1	2	100%	100%
Yonne	4	1	1	4	100%	100%
TOTAL	26	10	7	23	70%	88%

Les admissions ont concerné 5 départements. Un peu moins de la moitié des enfants accueillis ont été orientés par le département de la Nièvre et l'autre moitié par d'autres départements. Nous pouvons également observer qu'environ trois quarts des enfants accueillis l'ont été avec au moins un membre de leur fratrie.

Les départements du Cher, de l'Allier et de la Saône et Loire ne nous ont pas orienté d'enfants en 2019.



Origine géographique par départements des enfants accueillis au 31/12/2019

14 Départ. d'origine	Nbre Enfants	Nbre Familles	Nbre de fratries	Nbre d'enfants des fratries	% de fratries/nbre de familles	% d'enfants de fratries/nbre d'enfants
ALLIER	4	2	1	3	50%	75%
BOUCHES DU RHONE	2	2	0	0	0	0
CHER	7	3	3	7	100%	100%
COTE D'OR	8	2	2	8	100%	100%
LOIRET	6	2	2	6	100%	100%
NIEVRE	46	18	9	35	50%	76%
YONNE	4	1	1	4	100%	100%
S et LOIRE	5	3	2	4	66%	80%
PARIS	2	1	1	2	100%	100%
SEINE SAINT DENIS	4	1	1	4	100%	100%
VAL DE MARNE (94)	2	1	1	2	100%	100%
SEINE ET MARNE	1	1	0	0	0	0
H DE SEINE	3	2	1	2	50%	66%
TOTAL	94	43	24	77	56%	82%

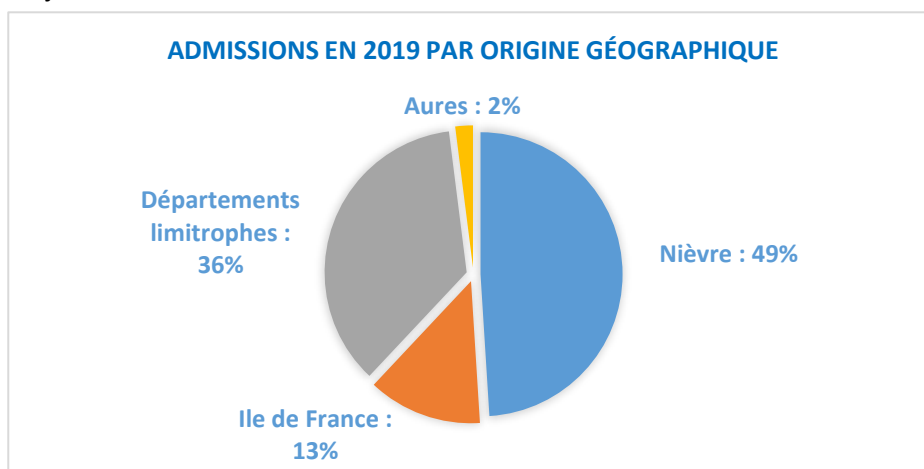
A 31 décembre, 66 enfants étaient accueillis au Village originaires de 13 départements différents. Au cours de l'année 2019, 77 enfants étaient accueillis dans le cadre d'accueil de fratries soit 56 %.

Le projet du Village d'Enfants est d'accueillir en priorité des fratries mais nous avons eu de nombreuses demandes pour des enfants seuls dont la séparation avec la fratrie était nécessaire.

Par les accueils réalisés et les présences au 31 décembre 2019, le Village confirme répondre aux besoins de nombreux départements concernant l'accueil de fratries.

En 2019 un total de 94 enfants ont été accueillis au Village d'Enfants provenant de 13 départements.

66% des enfants accueillis en 2019 provenaient de la Nièvre et des départements limitrophes. 10 % ont été orientés par des départements de Région Parisienne. Concernant ces jeunes cela pose le problème du suivi en lien avec les services de l'ASE des départements concernés mais également avec leurs familles. Il convient toujours d'être prudent sur des accueils trop éloignés des lieux de vie des familles des jeunes accueillis.



Les sorties

28 jeunes ont quitté l'institution en 2019.

8 Départ. d'origine	Nbre Enfants	Nbre Familles	Nbre de fratries	nbre d'enfants des fratries	% de fratries/nbre de familles	% d'enfants de fratries/nbre d'enfants
NIEVRE	7	5	2	4	40%	57%
LOIRET	4	1	1	4	100%	100%
BOUCHES du RHONE	1	1	0	0	0	0
COTE D'OR	2	1	1	2	100%	100%
SEINE ST DENIS	4	1	1	4	100%	100%
SEINE ET MARNE	1	1	0	0	0	0
HAUTS SEINE	1	1	0	0	0	0
PARIS	2	1	1	2	100%	100%
VAL DE MARNE	2	1	1	2	100%	100%
CHER	3	1	1	3	100%	100%
YONNE	0	0	0	0	0	0
SAONE ET LOIRE	1	1	0	0	0	0
TOTAL	28	15	8	21	53%	75%

28 jeunes ont quitté l'institution en 2019.

3 jeunes ont quitté l'institution alors qu'au moins un membre de la fratrie est resté pris en charge au Village dont 3 ont été réorientés vers des structures plus adaptées à leurs problématiques.

5 jeunes devenus majeurs dont 1 est retournée en famille, 1 en foyer de jeunes travailleurs, 1 en famille d'accueil et 1 en UHD, 1 en résidence étudiante.

23 jeunes mineurs dont 6 rentrés en famille, 1 MNA en établissement sur Marseille, 9 en famille d'accueil, 4 réorientés dans un établissement du groupe SOS en Seine Saint DENIS, 3 dans un foyer d'accueil.

Éléments de problématique des jeunes accueillis

La très forte majorité des jeunes accueillis a subi des mauvais traitements au sein de la sphère familiale antérieurement au placement. Ces mauvais traitements ont été un des facteurs motivant la décision de placement.

Ces mauvais traitements portent essentiellement sur des violences physiques, des violences sexuelles et des carences éducatives. Les conflits au sein du couple parental sont pour la plupart sources de ces violences ou de ces négligences. Toutefois quelques cas sont liés à troubles psychologiques ou des maladies psychiatriques de l'un ou l'autre des parents, voire des deux.

Cela se traduit par des troubles de l'apprentissage notamment scolaire, des troubles psychologiques, des troubles du comportement se traduisant par des comportements agressifs (verbal) dirigés vers autrui mais également retournés vers eux même.

En 2019, le Village d'Enfants a continué d'accueillir plusieurs enfants arrivant de chez des assistants familiaux, les troubles du comportement de ces jeunes enfants ont mis à mal plusieurs lieux de placements, tous ces multiples déplacements ont un effet destructeur chez les enfants avec une mise en danger, violences sur les adultes ou les autres enfants accueillis. Il est constaté au quotidien chez les enfants des problèmes d'endormissement, des troubles alimentaires, de crises avec dédoublement de la personnalité voire des hallucinations. De nombreux enfants prennent de fortes doses de neuroleptiques (RISPERDAL, RISPERDONE, TERTIAN ...)

Éléments des situations familiales des jeunes accueillis au 31-12-2019

Situation des parents	
Célibataire	4
Marié(e) ou vivant maritalement	13
Séparé(e)	48
sans parents	1

Une majorité d'enfants accueillis proviennent de familles monoparentales. Ils constituent 72% des enfants présents au 31 décembre 2019.

1 enfant est sans aucun des deux parents, c'est un mineur étranger.

Autorité parentale (nombre de familles)	
Délégation de l'AP partielle à un tiers	
Délégation de l'AP partielle au service ASE	
Délégation de l'AP totale à un tiers	
Délégation de l'AP totale au service ASE	1 (MNA)
Enfant confié à l'ASE en vue de l'adoption	
Exercice conjoint de l'AP par les deux parents	59
Exercice de l'AP par un seul parent	6
Pupille d'Etat	
Tutelle exercée par le service ASE	
Tutelle exercée par une tierce personne	

Pour la majorité des enfants (89%) l'autorité parentale est conjointe aux deux parents.

Pour 19 enfants l'autorité parentale n'est exercée que par un parent (la mère).

1 enfant est sous une délégation totale aux services de l'ASE

Contexte de vie familiale	
Avec ses 2 parents	13
Avec ses 2 parents en garde alternée	10
Avec un parent (résidence habituelle fixée chez un seul parent)	34
Avec un parent assumant seul la charge de l'enfant (autre parent décédé, absent)	5
Pas de foyer (pas de parents sur le territoire français, parents décédés)	4
Foyer recomposé	
Foyer recomposé : Non	38
Foyer recomposé : Oui	28
Relations avec ses parents	
Aucun problème	0
Non concerné	4
Problèmes avec la mère	6
Problèmes avec le père	21
Problèmes avec le père et la mère	35

Nous pouvons constater que la majorité des enfants sont de familles recomposées.

L'autre fait marquant en 2019 est qu'une forte majorité des enfants rencontrent des difficultés avec les deux parents.

II-2. Autres éléments de la prise en charge

Scolarité

Tous les jeunes ont pu être scolarisés rapidement à leur arrivée, et tous les jeunes accueillis sont inscrits à l'école ou en formation.

Répartition des enfants (au 31/12/2019)	
Maternelle et primaire	44 (dont 11 en classe adaptée et 4 ULIS)
Collège	23 (dont 3 en classe adaptée/ 2Ulis)
Lycée professionnel	1
SEGPA	7
Remise à niveau	1
Apprentissage	1
Lycée professionnel	11
Lycée général	4

Les enfants les plus en difficultés sont accompagnés par le service scolaire du Village afin de leur permettre de ne pas décrocher scolairement d'une part et d'améliorer leurs compétences d'apprentissage d'autre part.

D'autres jeunes sans être en difficulté peuvent s'ils le souhaitent également demander à être accompagnés par le service scolarité.

La question de la réussite scolaire comme vecteur d'intégration dans leur vie future est un élément fort du projet du Village et semble porter ses fruits comme les résultats aux examens scolaires peuvent le confirmer (cf cérémonie des réussites scolaires).

Les 4 élèves qui sont au lycée ont obtenus de très bons résultats. C'est beaucoup plus fragile pour un grand nombre d'élèves au collège, les problèmes familiaux parasitent pour la plupart les apprentissages. De nombreux problèmes de comportement sont repérés, les collégiens sont en grandes difficultés soit parce que les orientations n'ont pas été faites en tenant compte des lacunes accumulées avant leur arrivée au village, pour un grand nombre des troubles d'ordres psychologiques entachent les apprentissages.

Certain(e)s élèves s'accrochent et malgré leurs lacunes obtiennent des encouragements au regard de leurs efforts.

Une 10 d'élèves de primaire devraient être accompagnés par des AVS, certains arrivent en CP sans avoir acquis les bases, plusieurs enfants sont maintenus en maternelle et sont intégrés au CP en fonction de leur évolution. 4 élèves sont scolarisés à temps partiel et pris en charge par l'éducateur scolaire. Des réorientations en ULISS ou en IME sont envisagées mais le problème des listes d'attente ne nous permet pas d'orienter les enfants ou le refus des parents pour une orientation en milieu protégé.

Le constat est alarmant, de plus en plus d'enfants accueillis sont en rupture avec le milieu scolaire ordinaire, la Nièvre est un département sinistré pour les orientations scolaires mais aussi pour le soin. Certains enfants pourraient bénéficier d'hôpital de jour au regard de leur problématique.

Les activités

Le service médiation composé des médiatrices et des psychologues assurent les rencontres médiatisées avec les familles. Il permet également la médiatisation des appels téléphoniques.

Afin de permettre ce travail de médiatisation il est organisé pour travailler tous les jours samedi et dimanche y compris. En effet cela rend concrètement possible la mise en œuvre des droits parentaux et des décisions judiciaires.

Le personnel de ce service est également généralement présent lorsque les parents viennent chercher leurs enfants lors de la mise en œuvre de leurs droits d'hébergement et au retour des enfants.

Le service logistique a pour mission l'entretien du Village. Toutefois il assure également les accompagnements des enfants sur leurs lieux de scolarité ou à différents rdv. Cette tâche occupe une très grande partie du temps de travail de ce service au détriment d'autres missions tout aussi nécessaires. Le constat est le même en 2018, nous devons accompagner de plus en plus d'enfants chez les médecins, psychologues, CMPP, orthodontiste...et les équipes éducatives ne peuvent pas assurer tous ces rendez-vous, ce qui est aussi dû à l'éloignement géographique. Il conviendra de réorganiser le travail pour recentrer le travail de ce service sur les missions centrales qui sont les siennes c'est-à-dire les missions d'entretien quotidien du Village.

Le service animation organise les activités le mercredi, le samedi et ponctuellement le dimanche. Il organise également des activités et des séjours durant les vacances scolaires.

Une animatrice accompagne les enfants hebdomadairement à la piscine afin que tous les enfants du Village apprennent à nager et obtienne les brevets de natation souvent nécessaires notamment pour participer à des colonies de vacances.

Ce service organise également des soirées pour les anniversaires des enfants.

Il est mobilisé sur des moments institutionnels importants aussi bien pour les enfants que pour les personnels (Fête de Noël, fête de printemps, remise des diplômes de fin d'année...).

➤ Les activités hebdomadaires :

Les enfants participent aux activités proposées par les associations locales ou centre équestre.

En 2019 :

- Permettre aux enfants de s'acculturer
- Favoriser une ouverture vers l'extérieur

Activités	Nombre d'enfants	Observations / Remarques
Associations sportives		
Centre équestre	19	Cours au centre équestre de Château Chinon : Répartis en 3 groupes de niveau le mercredi et 1 groupe de 7 enfants âgés de 3-6 ans encadré par l'animatrice du village d'enfants
Foot	18	Les jeunes sont principalement inscrits au club de Châtillon en Bazois mais selon leur projet individuel trois jeunes sont inscrits dans les clubs de Decize et Nevers. Pour la première fois cette année deux jeunes filles se sont inscrites au club féminin
Judo	6	6 jeunes nés entre 2004 et 2011
Rugby	3	3 jeunes dont 1 jeune fille ont souhaité pratiquer le rugby
Ecole d'enseignements artistiques		
Musique	1	Depuis trois années la jeune pratique de la guitare. Une jeune souhaitant faire du piano n'a pas pu car il n'y avait pas de groupe à proximité de Châtillon en Bazois. Une autre jeune voulait faire de l'éveil musical mais faute d'inscrit l'école de musique a annulé l'atelier.
Théâtre	0	Une jeune a fait un essai mais ce n'était pas concluant par conséquent pour l'année 2019 aucun enfant n'a participé à l'atelier théâtre.
Centre Social		
Cirque	5	Le centre social est un partenaire qui favorise l'accès aux activités extérieures avec des intervenants diplômés.
Danse	4	

➤ **Activités proposées par le service animation :**

Tout au long de l'année, l'équipe AIES met en place des activités diversifiées pour les différentes tranches d'âges.

Activités ponctuelles :

○ Sportives : Gym, sports collectifs, vélo, athlétisme, musculation, jeux d'opposition, encadrées par l'éducatrice Sportive du village d'enfants

- **Natation** : Apprendre à nager, familiarisation de l'eau.



- **Equitation** : au centre équestre de château chinon



○ **Culturelles et Manuelles : encadré par l'animatrice du Village d'Enfants**

Activités ludothèque : Jeux, respect des règles

Activités Manuelles : Peinture, dessin, création d'objets divers, création des Décorations de Noel, confection des jeux de Kermesse.

Activités culturelles : Journée du Patrimoine, Journée de l'aviation, Spectacles (Aldebert, Barnabé...).



○ **L'équipe AIES propose les week ends des activités à la carte :**

Randonnées, participation à différents trail et cross, Evènements sportifs caritatifs : Octobre Rose, Téléthon, Famillathlon , Journée des Associations....



Et à différentes manifestations sportives : Hand Ball, water-polo, top perche, rugby, basket

Activités Vacances :

Différentes sorties ont été proposées aux différents jeunes ainsi que des activités au sein de la structure et l'équipe a fait découvrir de nouvelles activités :

△ BMX



△ Roller



△ Jeux aquatiques



△ Le Pal



△ Patinoire



△ Stage de Musique



Diverses Activités : Atelier Cuisine, Grands Jeux, Soirée Anniversaire, Soirée Jeux, Journées Sportives, Pêche, Baignade, Caravane du sport



Les Temps forts :

Pendant l'année 2019, plusieurs partenariats :

● 1 Mercredi par mois, une rencontre inter générationnelle avec le club des Aînés de Biches, avec comme support le jeu (différents jeux de sociétés, loto, jeux en bois)

● Musique : un stage de musique avec intervenant extérieur « Thierry KI » a été mis en place au rythme d'une séance par semaine qui va permettre début 2020 de faire 2 représentations en Maison de retraite du secteur (Achun, St Saulge)



● Découverte de la pratique du cyclo-cross en partenariat avec l'école de cyclisme de la JGSN



Les temps des vacances

Objectifs :

- Assurer la continuité des prises en charges des enfants 365j/365j, 24h/24h
- Garantir continuellement un environnement agréable et adapté, sécurisant et sécurisé.
- Garantir une continuité des prises en charge
- Favoriser l'insertion sociale des enfants et le développement des liens
- Favoriser le développement en terme de vécu, de découverte et d'expérience
- Garanti une organisation efficiente et de qualité durant l'année.

Les séjours :

Petites vacances	Nombre d'enfants présents	Nombre d'enfants partis en séjour	Nombre de séjours proposé
Hiver	68	46 départs d'enfants en séjour. Pas de transfert sur cette période Pas de séjour pavillon	3 séjours dont 1 séjour avec les gîtes de France en famille d'accueil (6 enfants.)
Pâques	67	29 enfants sont partis en séjour	5 séjours extérieurs : équitation, multi activités, gîte de France Pas de séjour pavillon sur cette période
Toussaint	63	40 dont 5 enfants en séjour « pavillon »	1 séjour « pavillon » 4 séjours extérieurs 1 séjour en gîte de France
Noël	Pas de séjour organisé sur cette période faute de budget		
Grandes vacances	Nombre d'enfants présents	Nombre d'enfants partis en séjour	Nombre de séjour proposé
Eté	74	58 départs sur les deux mois, séjour d'1 semaine à 2 semaines	1 séjour pavillon 3 séjours gîtes de France 1 chantier jeune 1 séjour adapté 1 gîte de France 1 Louis Conlombant 11 enfants en séjours équitations 43 enfants en séjours à thèmes

Les séjours Pavillon :

Séjour Valcenis - Janvier 2019

La structure VVF dans laquelle le groupe s'est installé pour la semaine du réveillon du jour de l'an était parfaitement adaptée au projet, tous les équipements étant situés à proximité de l'hébergement. Le groupe s'est réparti sur trois logements, un travail sur l'autonomie du quotidien a été possible dans ce contexte. Le temps agréable a permis de s'adonner à de nombreuses activités.



Les grands étaient en cours de ski tous les matins. Pendant ce temps les petits bénéficiaient d'activités avec les adultes.



Les après-midis, il a été possible d'aller à la patinoire, la piscine, de randonner au mont Cenis, et de s'essayer à la luge sur bouée.

Soirée restaurant le jeudi soir qui s'est très bien passée. Les serveurs ont été attentifs (bonbons). Les enfants ont eu une attitude très adaptée.



Soirée raclette le 31, puis sortie à la fête organisée par le Village et feux d'artifice à minuit.

Mais tout le monde dormait déjà, fatigué par l'intensité de la journée.

Il fallait se relever à 7h30 pour partir au ski !

Une matinée de repos a permis de retrouver des forces et le vendredi, il a fallu préparer les sacs en vue de retour au Village d'Enfants.

Séjour Argelès sur Mer - Juillet 2019

Les éducateurs familiaux de deux pavillons (trois adultes) se sont associés pour organiser ce séjour de 14 jours dans un camping près d'Argelès sur Mer, disposant d'une plaine de jeux immense et d'une piscine. Le groupe était composé de dix enfants et adolescents (6 - 15 ans).

Sur place, les enfants ont apprécié les activités aquatiques et multiples toboggans, les nombreuses structures gonflables, les soirées organisées sur place ainsi que le grand jeu « koh-lanta ».



Tous, en fonction de leur âge, ont participé aux tâches de la vie quotidienne (préparation des courses, des repas, couverts, débarrassage de la table, ménage des mobil-homes). Les enfants se sont également entraînés à porter les affaires de chacun lors des activités plage et piscine (nombreuses bouées, serviettes, accessoires, goûter...)



Au programme, de nombreuses sorties extérieures ont été organisées: sortie accrobranche pour les moins de 11 ans, canyoning pour les plus de 11 ans.



Le groupe a également pu visiter une grotte, s'initier à la plongée subaquatique, randonner à vélo et bien entendu profiter de la plage, sorties fête foraine le soir, cinéma le jour de pluie.



Si quelques mises au point ont été faites au cours du séjour, il n'y a eu aucune difficulté de comportement sur toute la période. Cette nouvelle expérience a permis de travailler avec les enfants, surtout les adolescents quelques fois réticents à tisser du lien, à s'ouvrir sur le monde extérieur.

Partir à trois adultes était confortable et paraissait indispensable. Fatigués physiquement par le programme d'activité intense, les jeunes sont rentrés détendus et heureux de leurs vacances.

Séjour 4-7 ans dans le Jura – octobre 2019

Les éducatrices familiales du pavillon des 4-7 ans, constatant que peu de séjours de vacances sont proposés pour cette tranche d'âge par les organismes, ont proposé de monter un projet annuel: La découverte de notre pays et de ses richesses.



Elles ont initié pour cette première de partir un court séjour dans le jura du 25 au 28 octobre 2019.

La première journée s'est déroulée au lac de Chalain pour un pique-nique et une après-midi jeux au bord de l'eau. La découverte du gîte en soirée a été une belle surprise. Les enfants s'y sentaient bien et ont vite pris leurs marques. Le samedi a été consacré à une sortie au marché local avec ses spécialités de la région. L'après-midi, la découverte du parc Jura Faune a permis découvrir tous les oiseaux, rapaces du secteur. Des aigles qui ont déployé leurs ailes, les enfants étaient très impressionnés.





Le dimanche, une grande marche jusqu'à la cascade du hérisson a été appréciée par tous; chacun a pu se dépasser et se prendre conscience de ses capacités.

Le lundi, jour du retour une halte dans une fruitière a permis d'acheter du fromage local ainsi que du miel. Les enfants étaient fiers de rapporter leurs trouvailles. Tout au long des visites, les enfants ont posé des questions et ont enrichi leurs connaissances.

Pour clore cette belle journée, le dîner dans un restaurant traditionnel typique du jura a permis de goûter les plats locaux Morbiflette et Suprême de poulet sauce comté. Ils ont été demandeurs de nouvelles expériences pour les vacances à venir.

Ce temps a également permis de renforcer le lien entre les deux professionnelles ainsi que l'esprit de cohésion encore plus fort tant entre les adultes que les enfants. Une expérience à renouveler...

➤ Les fêtes institutionnelles

Les fêtes institutionnelles

Chaque année nous organisons 3 grands temps fort appelés fêtes institutionnelles

a) La cérémonie des réussites scolaires

Cette année nous n'avons pas organisé de cérémonie des réussites scolaires, nous devons réfléchir au sens institutionnelle de cette fête car les enfants qui progressent tout au long de l'année mais qui ont des résultats insatisfaisants ne sont pas récompensés. La liste des enfants est établie à partir des bulletins scolaires.

En terme de résultats pour l'année 2019 :

Pour l'année 2019:
1 Jeune a obtenu le baccalauréat
1 jeune le CAP
1 jeune le BEPA
2 jeunes /4 ont obtenu le DNB
1Jeunes a obtenu le CFG
Soit 6 diplômés pour 2019

Ont obtenus sur leur bulletin les appréciations suivantes :

Félicitations 4
Compliment 9
Encouragement 14

b) Fête de Noël :

Le 16 décembre une soirée de fin d'année a été offerte aux jeunes avec un spectacle et un verre de l'amitié.



c) Fête de l'été :

Depuis trois ans, nous invitons les enfants de l'école de Châtillon en Bazois à participer à une kermesse organisée avec les éducateurs. Ainsi les enfants du village invitent leur copain de classe, moment très convivial.



Accompagnement de stagiaire :

L'éducateur technique a pour mission la gestion des stages c'est-à-dire rencontrer le jeune pour identifier son projet professionnel, l'accompagner dans les démarches administratives : recherche de lieu de stage ... jusqu'à l'écriture du rapport de stage. L'éducateur technique partant en retraite c'est l'éducateur scolaire qui assurera le relais.

Ci-dessous le tableau des stages pour l'année 2019.

Etablissements scolaire	Classe	Date du stage	Lieu du stage
LEGTA du Morvan	1ere BAC Pro Productions Animales	du 17/12 au 21/12/2018	GAEC CHAMARD VENDENESSE
		11/02 au 22/02/2019	GAEC CHAMARD VENDENESSE
		du 8/04 au 19/04/2019	GAEC CHAMARD VENDENESSE
		du 11/06 au 05/07/2019	GAEC CHAMARD VENDENESSE
		Du 2 au 13 septembre 2019	Domaine de la Ganne PREMILHAT 03
Lycée T Desreumeaux St Léger des Vignes	1nd BAC Pro Esthétique	du 27/11 au 22/12/18	Parapharmacie Victor's Nevers
		du 6/05 au 1/06/19	Art des Fées Nevers
Lycée F.Mitterrand CHÂTEAU CHINON	1ere BAC Pro Restauration	28/01 au 10/03/19	Hôtel Mercure Auxerre/ Le Chardon ALLUY
		11/06 au 07/07/19	
lycée F Mitterrand CHÂTEAU CHINON	2nd Bac Pro MRH	du 14/01 au 03/02/19	Ecole maternelle St Benin d'Azy
		du 17/06 au 07/07/19	Maison de l'enfance Château Chinon
Lycée F Mitterrand CHÂTEAU CHINON	2 nd CAP Cuisine	du 26/11 au 21/12/2018	Terre et Mer Frasnay Châtillon en Bazois
		du 27/05 au 05/07/2019	pas de stage
Lycée F Mitterrand CHÂTEAU CHINON	2 nd CAP Cuisine	du 26/11 au 21/12/2018	La Reinette DECIZE
		du 27/05 au 05/07/2019	
Lycée F Mitterrand CHÂTEAU CHINON	TER CAP Cuisine	du 23/11 au 23/12/18	Restaurant Don Cabillaud Autun
Lycée P Bérégovoy FOURCHAMBAULT	TER CAP MENUISERIE	du 5/11 au 23/11/2018	Menuiserie BARBIER Le Taillis ROUY
		18/02 au 22/02/19	Menuiserie BARBIER Le Taillis ROUY
		04/03/29/03/19	Foresta Challuy
Lycée F Mitterrand CHÂTEAU CHINON	3ème Prepa Pro	du 26/11 au 01/12/18	Salon de Coiffure 36 Avenue NEVERS
		du 25 au 30/03	Boulangerie DARTOIS Billy Chevannes
Collège Moulins Engilbert	3ème	du 21 au 25/01/19	Refuge de Thiernay La Fermeté
Collège M Genevoix Decize	3ème	du 21 au 25/01/19	Garage DELAPORTE Moulins Engilbert
Collège Decize	3ème	du 29/04 au 3/05/19	Actice Immobilier Châtillon en Bazois
Collège Decize	3ème	du 26/11 au 30/11/18	Garage DELAPORTE Moulins Engilbert
		du 4/02 au 8/02/19	Boulangerie DARTOIS Billy Chevannes
		25/03 au 29/03/19	Garage DELAPORTE Moulins Engilbert
Collège FOURCHAMBAULT	3ème	du 21 au 25/01/19	Leclerc sports Decize
Collège Decize	3ème	du 19/11 au 01/12/18	Boulangerie COLLIN Anlezy
		du 11/03 au 22/03/19	Menuiserie BARBIER Le Taillis ROUY
		le 20/03/19	Lycée F Mitterrand mini-stage
		6/05 au 17/05/19	Menuiserie BARBIER Le Taillis ROUY

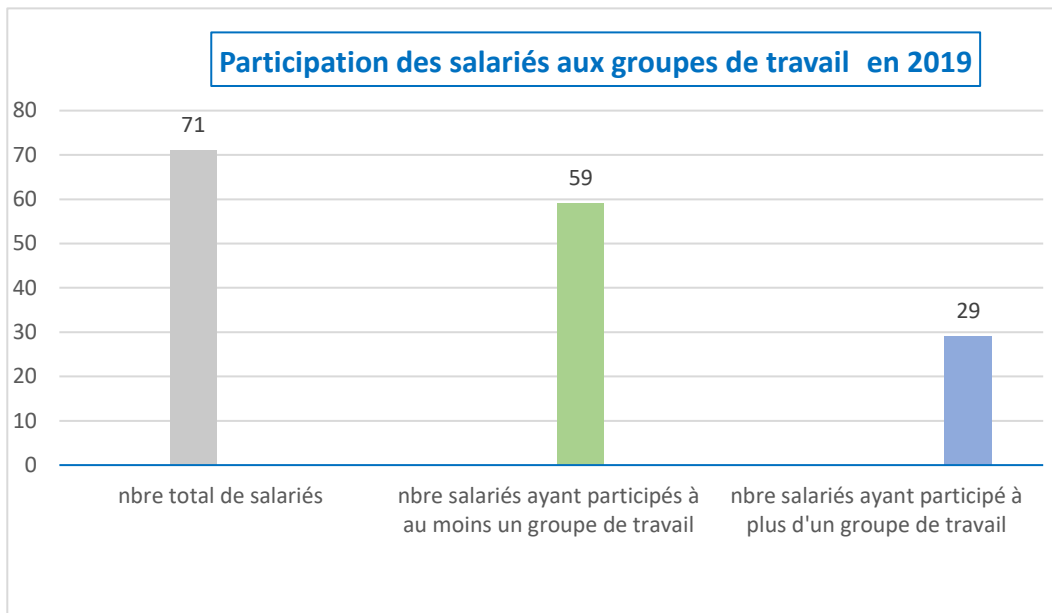
Lycée F Mitterrand CHÂTEAU CHINON	2 nd CAP Cuisine	du 26/11 au 21/12/2018	Terre et Mer Frasnay Châtillon en Bazois
Lycée F Mitterrand CHÂTEAU CHINON	2 nd CAP Cuisine	du 27/05 au 05/07/2019	pas de stage
Lycée F Mitterrand CHÂTEAU CHINON	2 nd CAP Cuisine	du 26/11 au 21/12/2018	La Reinette DECIZE
Lycée F Mitterrand CHÂTEAU CHINON	TER CAP Cuisine	du 27/05 au 05/07/2019	
Lycée F Mitterrand CHÂTEAU CHINON	TER CAP Cuisine	du 23/11 au 23/12/18	Restaurant Don Cabillaud Autun
Lycée P Bérégovoy FOURCHAMBAULT	TER CAP MENUISERIE	du 5/11 au 23/11/2018	Menuiserie BARBIER Le Taillis ROUY
Lycée P Bérégovoy FOURCHAMBAULT	TER CAP MENUISERIE	18/02 au 22/02/19	Menuiserie BARBIER Le Taillis ROUY
Lycée P Bérégovoy FOURCHAMBAULT	TER CAP MENUISERIE	04/03/29/03/19	Foresta Challuy
Lycée F Mitterrand CHÂTEAU CHINON	3ème Prepa Pro	du 26/11 au 01/12/18	Salon de Coiffure 36 Avenue NEVERS
Lycée F Mitterrand CHÂTEAU CHINON	3ème Prepa Pro	du 25 au 30/03	Boulangerie DARTOIS Billy Chevannes
Collège Moulins Engilbert	3ème	du 21 au 25/01/19	Refuge de Thiernay La Fermeté
Collège M Genevoix Decize	3ème	du 21 au 25/01/19	Garage DELAPORTE Moulins Engilbert
		du 28/01 au 08/02/19	Menuiserie PEUVOT Châtillon en Bazois
		du 13/05 au 24/05/19	Menuiserie PEUVOT Châtillon en Bazois
Collège H Wallon Varennes Vauzelles	4 ème Segpa	du 13/05 au 24/05/19	Ecole maternelle ALLUY
		02/05/2019	Lycée P Beregovoy mini stage
Lycée St Joseph NEVERS	CAP maintenance TP	du 4/03 au 23/03/2019	Garage FREMONT St Benin d'Azy
Lycée St Joseph NEVERS	CAP maintenance TP	du 17/06 au 06/07/2019	Ets BONGARD BAZOT St Pereuse
Collège CHÂTEAU CHINON	4ème Segpa	du 3 au 7/12/2018	Garage DELAPORTE Moulins Engilbert
Collège CHÂTEAU CHINON	4ème Segpa	du 28/01 au 08/02/19	Garage DELAPORTE Moulins Engilbert
Collège CHÂTEAU CHINON	4ème Segpa	du 13/05 au 17/05/19	
Collège CHÂTEAU CHINON	4ème Segpa	du 3 au 7/12/2018	Mairie de Châtillon en Bazois
Collège CHÂTEAU CHINON	4ème Segpa	du 28/01 au 08/02/19	Menuiserie PEUVOT Châtillon en Bazois
Collège CHÂTEAU CHINON	4ème Segpa	du 13/05 au 24/05/19	Menuiserie PEUVOT Châtillon en Bazois
Collège H Wallon Varennes Vauzelles	4 ème Segpa	du 13/05 au 24/05/19	Ecole maternelle ALLUY

➤ La démarche qualité

L'année 2019 est marquée par la mobilisation des professionnels et leur participation active à la démarche qualité centrée sur l'amélioration et la sécurisation de l'accompagnement des Enfants accueillis.

Des groupes de travail ont été mis en place :

- Admission et accueil d'un Enfant au Village d'Enfant
- Accueil d'un nouveau salarié
- Dossier de l'utilisateur
- Accompagnement de la santé
- Accompagnement de la scolarité
- Règlement de fonctionnement
- Livret d'accueil
- Dispositif pavillon



Les travaux du groupe Admission et accueil d'un Enfant ont donné lieu à la formalisation d'une procédure rappelant la mise en place :

- D'une commission de préadmission, commission pluridisciplinaire qui prend en compte les besoins de l'Enfant, dont le méta besoin
- De l'annonce à l'ensemble des salariés de l'arrivée d'un Enfant
- De la préparation des Enfants du pavillon accueillant
- De la préparation de la chambre et d'un cadeau de bienvenue
- D'un menu adapté le jour de l'arrivée (menu simple, que tous les Enfants aiment en général)
- De la mise en place d'un cahier de suivi de l'Enfant au sein du Pavillon

La satisfaction des Enfants quant à leurs conditions d'accueil à l'admission sera mesurée en 2020.

Les travaux du groupe « Accueil d'un nouveau salarié » ont porté sur la sécurisation :

- de la continuité dans l'accompagnement des Enfants
- du salarié à sa prise de poste

Les moyens mis en place, formalisés dans une procédure sont, en outre :

- La communication à l'ensemble des salariés de l'arrivée du nouvel embauché ou intérimaire
- La remise de la fiche de poste
- L'identification d'un tuteur et une période de tutorat (1 ou 2 journées en doublon)
- La présentation des outils et procédures en vigueur par le tuteur
- Une formation interne « sécurité-incendie » par le responsable logistique
- Une prise de rendez-vous par l'éducateur scolaire afin d'expliquer son rôle et le soutien qu'il peut apporter
- Un temps d'échanges avec la chargée de qualité fait l'objet :
 - de la remise de la procédure « Gestion des situations de maltraitance »
 - d'un point sur les procédures en vigueur et la nécessaire traçabilité quant à l'administration des médicaments
 - d'explications concernant le rôle et la tenue du cahier de suivi de l'Enfant et du carnet de transmissions
 - d'une présentation du logiciel AGEVAL (pour les professionnels en CDI) .Un code d'accès est remis à cette occasion.

Les travaux du groupe « Accueil d'un nouveau salarié » ne sont pas finis. L'élaboration d'un classeur « Mémo de l'éducateur » est en projet pour 2020.

Les travaux du groupe « Dossier de l'Usager » ont porté sur la mise en conformité du classement du dossier de l'Enfant, au regard de la procédure du groupe SOS.

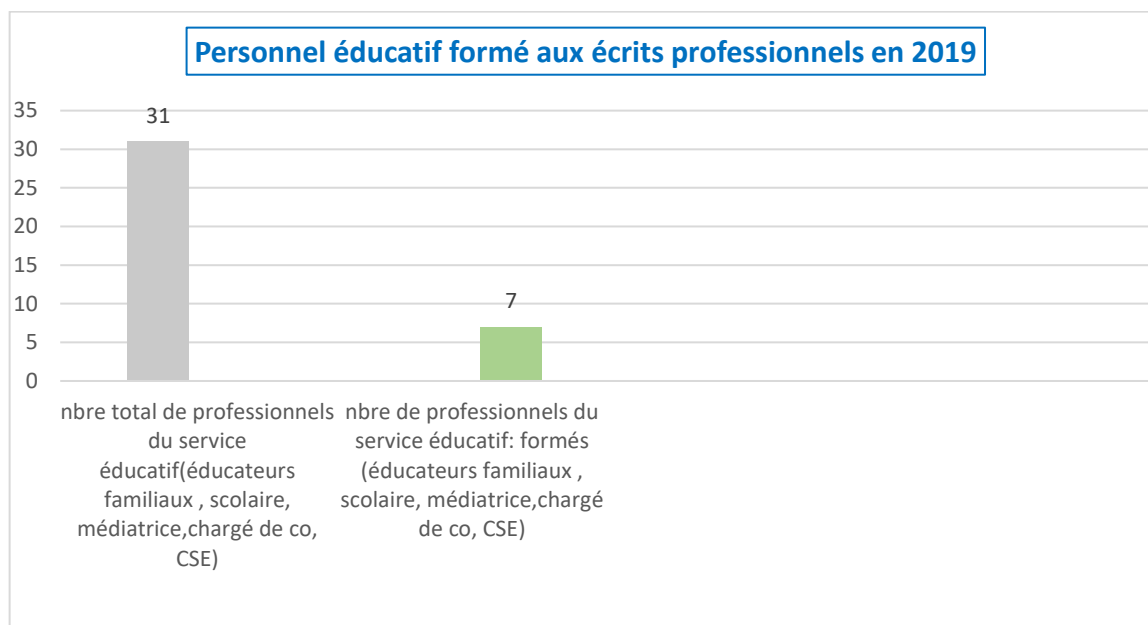
Les dossiers des Enfants admis à compter du 01/01/2019 (action du PAQS) sont à présents conformes. Ceux des Enfants présents au 01/01/2019 sont cours de mise en conformité, les dossiers des grandes fratries demandant du temps. Les dossiers antérieurs à cette date resteront en l'état.

Les droits d'accès des professionnels ont été définis. (action du PAQS)

Une procédure « Gestion du dossier de l'usager » a été formalisée, précisant les éléments que doit contenir le « cahier de suivi de l'Enfant » et son rôle notamment lors des réunions pluridisciplinaires concernant l'Enfant ou lors de l'élaboration de son Projet Personnalisé.

Cette procédure a été accompagnée par la formalisation de la procédure « Tenue du cahier de suivi de l'Enfant accompagné ».

En parallèle, les professionnels ont bénéficié d'une formation sur les écrits professionnels et sur le Projet Personnalisé. **Ces deux formations sont reconduites pour 2020** afin qu'à terme l'ensemble du personnel éducatif soit formés.



Une lecture des « cahiers de suivi » et du cahier de transmissions du pavillon fait apparaître les difficultés que rencontrent certains professionnels à l'utilisation de ces deux supports de traçabilité.

Une action de sensibilisation-formation interne sur ces outils, en individuel ou en petit groupe (professionnels du pavillon) va être réalisée auprès des personnes concernées.

L'archivage du dossier de l'usager est à présent sécurisé (action du PAQS).

Le groupe « accompagnement de la santé » a formalisé la procédure de suivi de médicaments et délivrance aux usagers (action du PAQS) prévoyant :

- la mise en place de boîtes individuelles nominatives contenant les médicaments, l'ordonnance en cours et la feuille d'administration
- la traçabilité de l'administration (action du PAQS)
- la restitution des médicaments restants, à la fin du traitement
- le classement de l'original dans le dossier médical (action du PAQS)

Des évènements indésirables déclarés montrent que la procédure n'est pas toujours suivie. Certains professionnels ont du mal à changer leur pratique. L'ordonnance originale n'est pas toujours transmise pour classement dans dossier médical ; la traçabilité de l'administration n'est pas systématique.

Une action de sensibilisation, suivie d'un audit au cours de l'année 2020 sur le respect de la procédure, permettra d'évaluer l'amélioration ou non des pratiques.

Les trousse de secours ont été réapprovisionnées .La liste des produits a été établie en collaboration avec le pharmacien de l'officine de Châtillon en Bazois et validée par celui-ci.

Un contrôle des dates de péremption est mis en place. (action du PAQS)

Un audit, fin du 2ème semestre 2020 sur le respect de la procédure est prévu.

85% des Enfants admis en 2019 ont eu un bilan de santé réalisés dans les trois mois. **Cet indicateur sera suivi en 2020.**

Par ailleurs, des rencontres régulières avec les professionnels du service de pédopsychiatrie (CMP) ont été mises en place à compter de juin 2019.

Après une présentation respective des services et de leur mode de fonctionnement, les échanges ont porté sur les informations nécessaires et les pratiques à adopter dans le cadre de la prise en charge des enfants accompagnés. **Il a été convenu de se réunir une fois par trimestre pour faire un point sur les situations communes et d'ouvrir ces temps d'échanges aux professionnels des services URICAN et CAP ADOS.**

Les psychologues du VE participent à ces temps de rencontre ainsi que les chefs de service.

L'intervention d'une diététicienne a sensibilisé les éducateurs (trices) sur l'équilibre alimentaire .La formation « Mieux manger pour tous » a complété cette première approche. **Le livre édité par les formateurs sera acheté en 2020 dès sa sortie et mis à disposition des professionnels.**

Le magasin en parallèle a augmenté ses achats BIO : Lait, beurre et fromages .Les approvisionnements sont également locaux pour une partie des fruits et des œufs. **Cette démarche sera reconduite en 2020.**

Le groupe « Accompagnement de la scolarité » n'a pas terminé ses travaux .La réflexion menée porte :

- sur le soutien scolaire
- l'aménagement d'un emploi du temps en cas d'exclusion ou de scolarisation partielle
- l'accompagnement à mener afin d'éviter l'exclusion ou de faciliter la réintégration après une exclusion

Dans un premier temps, un point fait sur les actes usuels et non usuels et sur l'autorité parentale a donné lieu à la formalisation d'une procédure sur l'Autorité parentale. **Les travaux du groupe seront poursuivis en 2020.**

En parallèle, dans le cadre du COPIL Education nationale – Village d'Enfants, des axes de travail ont été fixés lors de la réunion du 06 décembre 2019 avec la DSDEN :

- la communication avec les écoles et au sein du VE
- la gestion des situations de crise
- le suivi du travail scolaire

Ces axes seront travaillés au cours de l'année 2020.

Les échanges avec les professionnels lors des différents groupes de travail ont mis en évidence la nécessité de repenser l'accompagnement au sein du dispositif « Pavillon ».

Le groupe de travail « Pavillon » a mobilisé 45 % de l'ensemble des professionnels et toutes les catégories socioprofessionnelles étaient représentées.

Les premiers travaux ont été présentés lors d'une réunion où l'ensemble du personnel été convié ; 56% des professionnels étaient présents, toutes catégories professionnelles confondues.

Le projet d'un regroupement des Enfants par groupe d'âge au sein des pavillons a été retenu afin de favoriser :

- leur épanouissement dans des activités communes
- les échanges au sein du pavillon
- le respect du rythme de chacun
- etc.....

Ce projet prend en compte le souhait pour certains enfants de ne pas changer de pavillon afin de rester avec un frère ou une sœur plus âgée ou plus jeune, mais aussi la maturité de l'Enfant, ses affinités etc., la réponse au besoin de sécurité de l'enfant étant le fil conducteur de tout changement ou projet.

A cette occasion, le règlement de fonctionnement « Pavillon » a été actualisé (action du PAQS).

Les travaux vont se poursuivre en 2020 afin de formaliser le projet de service de ce dispositif et d'actualiser le livret d'accueil (action du PAQS au 01.01.2019. non réalisée).

Les professionnels ont également travaillé sur le projet d'ouverture de deux nouveaux services : le dispositif PEAD (placement éducatif à domicile) et le dispositif Semi Autonomie (SA).

Concernant le PEAD, le projet de service est formalisé, des outils sont créés.

Le livret d'accueil et le règlement de fonctionnement feront l'objet de groupes de travail en 2020.

Pour le dispositif SA, le projet de service est formalisé ainsi que le règlement de fonctionnement et des outils ont été créés.

La formalisation du livret d'accueil est programmée pour 2020.

L'accompagnement des groupes de travail n'a pas permis un soutien suffisant des professionnels à la mise en place des DIPC et des Projets Personnalisés, initiée en 2018.

La formation « Projet Personnalisé » a permis de redéfinir une nouvelle trame (juin 2019) qui demande à renseigner les moyens à mettre en œuvre pour la réalisation des objectifs. Un accompagnement est nécessaire pour améliorer la lisibilité des actions à mener afin de faciliter l'implication et la mobilisation des Enfants et des professionnels.

Par ailleurs, l'indicateur qualité « Projet Personnalisé » n'a pu être mesuré du fait de :

- l'absence de priorité définie pour les actions formalisées
- l'absence de délai de réalisation
- l'absence de réévaluation de Projet Personnalisé

On note toutefois une progression du nombre d'Enfants présents au 31/12 de l'année, ayant un Projet Personnalisé formalisé, soit :

- en 2019. : 30%
- en 2018 : 10%

Les professionnels se sont mobilisés pour la formalisation des PP .Cependant, l'organisation actuelle au niveau du dispositif « Pavillon » doit être revue afin que soit formaliser les DIPC dans les 15 jours suivant l'admission et que chaque Enfant ait un Projet Personnalisé formalisé ou réévalué.

Au 31/12/2019, 85% des Enfants admis au cours de l'année ont eu leur DIPC formalisés en moyenne, dans les 57 jours suivants l'admission.

L'axe de travail sur la formalisation des DIPC dans les 15 jours suivant l'admission et la formalisation des Projets Personnalisés ou leur réévaluation sera prioritaire pour 2020.

Les pourcentages attendus pour le dispositif « Pavillon » en 2020 sont :

- **Pour les Projets Personnalisés : 70 % ont un PP formalisé (nombre d'Enfants présents au 31/12 ayant un PP / nombre total d'Enfants présents au 31/12/2020)**
- **Pour les DIPC :**
 - **70% des DIPC sont formalisés dans les 15 jours suivant l'admission**
 - **90% des Enfants admis en cours d'année ont un DIPC formalisé**
 - **Suivi du délai moyen de formalisation des DIPC**

L'année 2019 fut également marquée par la **mise en place de l'analyse et le traitement des évènements indésirables.**

Dans un premier temps les professionnels ont été sensibilisés sur ce qu'est un évènement indésirable et l'intérêt de déclarer, d'analyser les faits afin de mettre en œuvre des actions correctives.

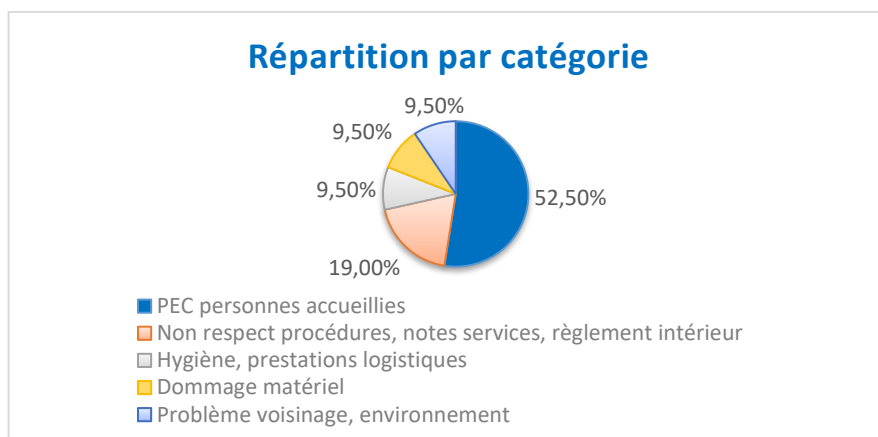
Les premières déclarations ont été faites sur papier dans l'attente du logiciel AGEVAL.

En septembre, les professionnels, après un temps de formation interne sur le logiciel AGEVAL, ont reçu leur code d'accès.

Sur la période de mars à décembre 2019, 43 déclarations d'EI (événements indésirables) :

- analysés et traités dans un délai de 7.20 jours
- dont 15 EI ont donné lieu à des actions correctives intégrées dans le PAQS. (voir page
- 2 EI ont donné lieu à une sanction disciplinaire

Matrice de criticité/ EI 2019						
Fréquence	5 très fréquent, très probable					
	4 fréquent, probable	2% 1				
	3 possible, peu probable	5% 2				
	2 peu fréquent, très improbable	14% 6	49% 21			
	1 rare, très improbable	5% 2	25% 11			
		1 mineure, retard simple	2 significative, préjudice temporaire, désorganisation PEC	3 majeure, report, prolongation anormale	4 critique, conséquences graves, retentissement sur vie quotidienne	5 catastrophique, conséquence très grave ...
		Gravité				
		Risques à traiter en priorité .Situations à risques non acceptables en l'état, nécessitant des actions d'analyse et de traitement pour réduire le risque au moins jusqu'à un risque à surveiller				
		Risques à surveiller .Situations à risques acceptables en l'état à condition que des actions soient menées pour mieux les identifier et les surveiller				
		Risques non critiques .Situations à risques acceptables en l'état, correspond à un risque faible				

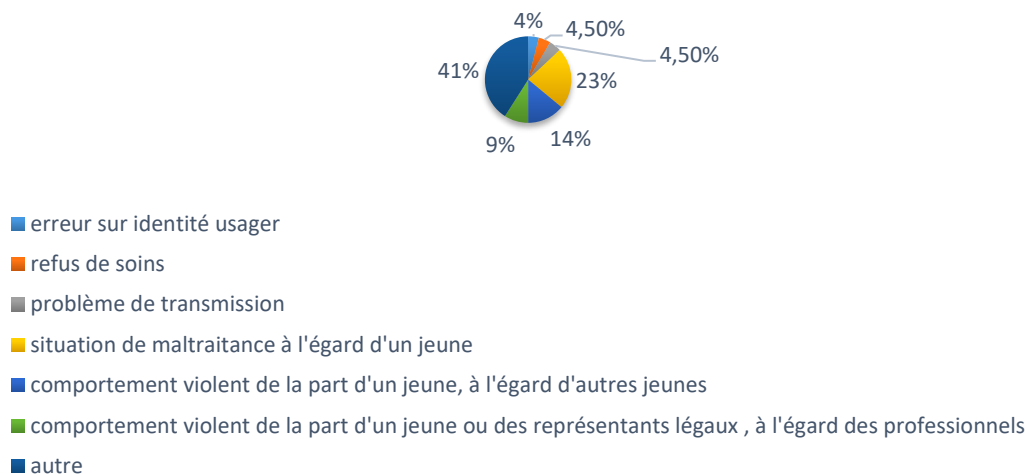


Les catégories :

- *Problèmes de voisinage, environnement* concernent les relations des salariés entre eux :
Le CHSCT a mené des enquêtes au cours de l'année 2019 (au nombre de quatre) et de ce fait le **nombre EI de cette catégorie sera suivi en 2020.** (au nombre de trois en 2019). Il est à noter que les relations entre les relations ont un impact direct sur la prise en charge des Enfants.
- *Hygiène* : deux déclarations concernant une maladie contagieuse ou transmissible
- *Non-respect des procédures etc...*, inclut :
 - 2 déclarations concernant le non-respect de la procédure « Suivi des médicaments et délivrance aux usagers ». En parallèle de l'audit mené en 2020 sur le respect de la procédure, le **nombre de déclaration d'EI sera suivi.**

➤ 3 déclarations concernant les normes HACCP (échantillons alimentaires, contrôles des températures à la sortie du camion de livraison, entretien du réfrigérateur).
Des visites de risques seront programmées afin d'évaluer le taux de conformité.

Répartition par typologie de la catégorie "Prise en charge de la personne accueillie"



Les EI concernant l'item : Situation de maltraitance ont donné lieu pour l'un d'entre eux à une mise à pied à titre conservatoire et pour les autres à des entretiens.

La procédure Bientraitance du Groupe est remise à l'ensemble des salariés (salariés en poste et nouveaux salariés).

Cette démarche sera poursuivie en 2020 et accompagnée :

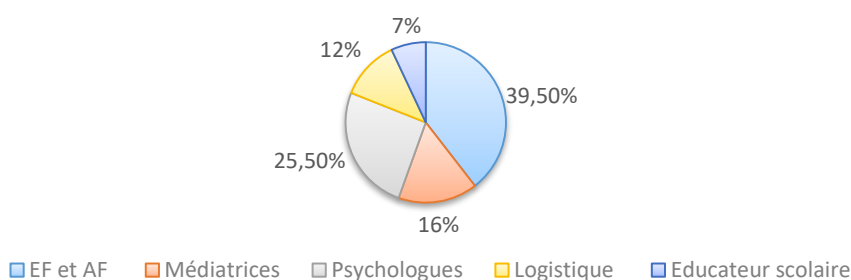
- d'un travail en équipe sur la cartographie Bientraitance du Groupe SOS. (à partir de novembre 2020)
- la mise en place de l'analyse des pratiques programmée en janvier 2020.
- de formations inscrites au plan de formation : Bientraitance, développement psychosexuel de l'Enfant, Gestion du quotidien, Stades du développement de l'Enfant.

Concernant l'item « comportement violent de la part d'un jeune à l'égard d'autres jeunes », l'axe de travail en 2020 sur la formalisation des Projets Personnalisé devrait avoir un impact sur le comportement des jeunes dans certaines situations.

Quoiqu'il en soit le nombre d'EI concernant cet item ainsi que les items « comportement violent de la part d'un jeune ou de représentants légaux » et « situation de maltraitance à l'égard d'un jeune » seront suivis en 2020.

Les EI ont été traités et analysés en équipe.

Pourcentage d'EI pour lesquels au moins un professionnel de la catégorie a participé à l'analyse



La participation à l'analyse et à la recherche d'une action correctrice contribue au bien-être au travail et permet de prendre conscience de la nécessité d'un travail en équipe.

Le traitement et l'analyse des EI sera poursuivi en 2020.

Quatorze déclarations d'accident du travail en 2019 dont certains font suite à un arrêt initial antérieur à l'année de référence.

En 2019 :

- trois déclarations sont en lien avec le comportement des Enfants accueillis (violence verbale et/ou physique)
- quatre, font suite à une chute soit d'un objet ou d'un personnel
- trois, sont en lien avec l'accompagnement des Enfants (encadrement activité, prise en charge des Enfants du pavillon)
- une déclaration suite à un accident de voiture.

L'analyse des déclarations n'a pas donné lieu à la mise en place d'actions correctives à intégrer dans le PAQS.

Le DUERP a été actualisé en juin 2019 :

Les risques psychosociaux ont été intégrés et les moyens mis en œuvre en 2019, précisés :

- formation VAE pour le personnel non qualifié
- formation : S'approprier la fonction d'Educateur familial
- enquêtes CHST et réunions
- formalisation du projet d'établissement (en cours) et mis en place de groupe de travail.

Les réclamations en 2019 sont au nombre de trois, deux émanant des responsables légaux et une d'un Enfant accueilli.

Une réclamation a été adressée par courrier à la Directrice, une autre a été exprimée lors d'une visite médiatisée et la dernière formulée lors d'un entretien psychologique.

Les réponses ont été faites oralement et suivies d'actions : explications données sur le fonctionnement, visite du lieu de vie, entretien et prise en compte de la parole de l'Enfant. La traçabilité de la réponse n'est pas spontanée. **Les professionnels seront sensibilisés sur ce point lors d'une réunion du comité qualité** et un rappel sera fait directement auprès du professionnel déclarant sur AGEVAL.

Le dispositif mis en place ne permet pas à l'usager de déclarer directement. Toutefois, la Charte du groupe SOS concernant les réclamations est affichée dans les lieux de visites médiatisées et les professionnels se rendent disponible pour transmettre la parole de l'usager. Le bilan des réclamations sera présenté au Comité Qualité et aux instances.

Le Conseil des Enfants (CE) s'est réuni le 17/10/2019 pour préparer les élections, un grand nombre d'élus ne faisant plus partie des effectifs présents au VE.

Les missions du CE a été expliqué aux Enfants et le projet architectural de restauration du VE a été présenté.

Les enfants présents ont montré un vif intérêt et de ce fait il leur a été proposé de rencontrer l'architecte.

Les participants à cette rencontre ont pu poser des questions pertinentes.

La faible participation à la réunion de préparation des élections a suscité une démarche de sensibilisation et de mobilisation auprès de chaque enfant, pavillon par pavillon, menée par la cheffe de service AIES et la chargée de qualité.

Pendant les vacances de fin d'année, les enfants souhaitant se présenter ont créé leurs affiches et **les élections sont prévues pour le 1^{er} trimestre 2020. La parole collégiale des Enfants sera recueillie au cours des trois réunions programmées en 2020.**

Lors de la réunion Au cours de la réunion du CE, le projet architectural de restauration du VE a été présenté.

Les enfants présents ont montré un vif intérêt et de ce fait il leur a été proposé de rencontrer l'architecte.

Les participants à cette rencontre ont pu poser des questions pertinentes.

Des enquêtes de satisfaction ont été réalisées auprès :

1. de **Jeunes sortant du dispositif « Pavillon »**. Les remarques formulées concernant la gestion du budget, l'accompagnement sur la sexualité et les différentes prises de risques (drogue, absence de contraception, tabac et...) ont été prises en compte dans le projet de service « Semi autonomie ».

Sur les 6 Jeunes interrogés, les réponses aux affirmations suivantes, sont :

- l'accompagnement éducatif reçu t'a donné de nouveaux moyens pour faire face aux difficultés :
2 répondent « très en accord », 3 « assez en accord » et 1 « peu en accord » accompagné de la remarque « les enfants demandent plus d'attention ».
- l'accompagnement éducatif t'a permis d'améliorer ta relation avec tes parents :
2 réponses « très en accord », 1 « assez en accord », 1 « ne sait pas » et 2 « ne s'applique pas »
Sur certains pavillons un cahier de transmission à l'intention des parents est mis en place .Il comprend des photos de l'Enfant. Ce cahier facilite les échanges lors des visites médiatisées et permet aux parents de partager le quotidien de l'Enfant.
- l'accompagnement éducatif est utile pour préparer ton avenir :
4 réponses « très en accord », 1 «assez en accord » et 1 « ne sait pas »

Globalement sur les 6 Jeunes, 5 sont très satisfaits du déroulement de leur prise en charge, 1 satisfait et 1, peu satisfait.

2. **d'Enfants dont l'âge est \geq à 3 ans et \leq 7ans**, cette tranche d'âge ne pouvant participer aux élections du CE.

Certains ont su dire qu'ils mangeaient bien, que la nourriture était bonne ou qu'ils aimaient les histoires le soir, faire des activités avec leur éducateur (trice).

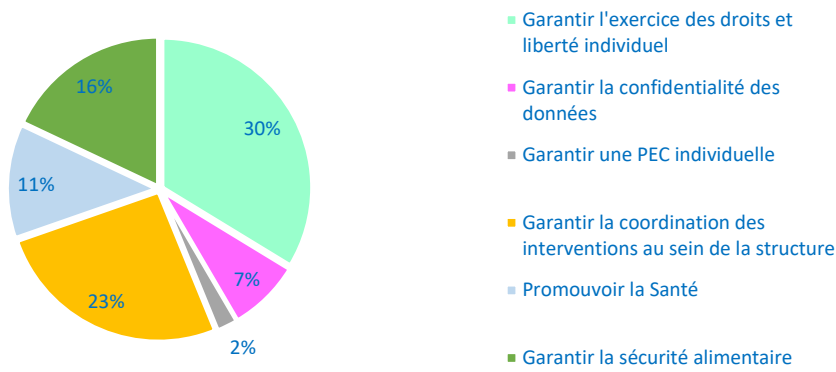
Le nombre d'enquêtes menées ne permet pas une expression fiable du ressenti des enfants accueillis.

Toutefois, le résultat des questionnaires de satisfaction seront des pistes de réflexion lors des groupes de travail pour le projet de service du dispositif « Pavillon ».

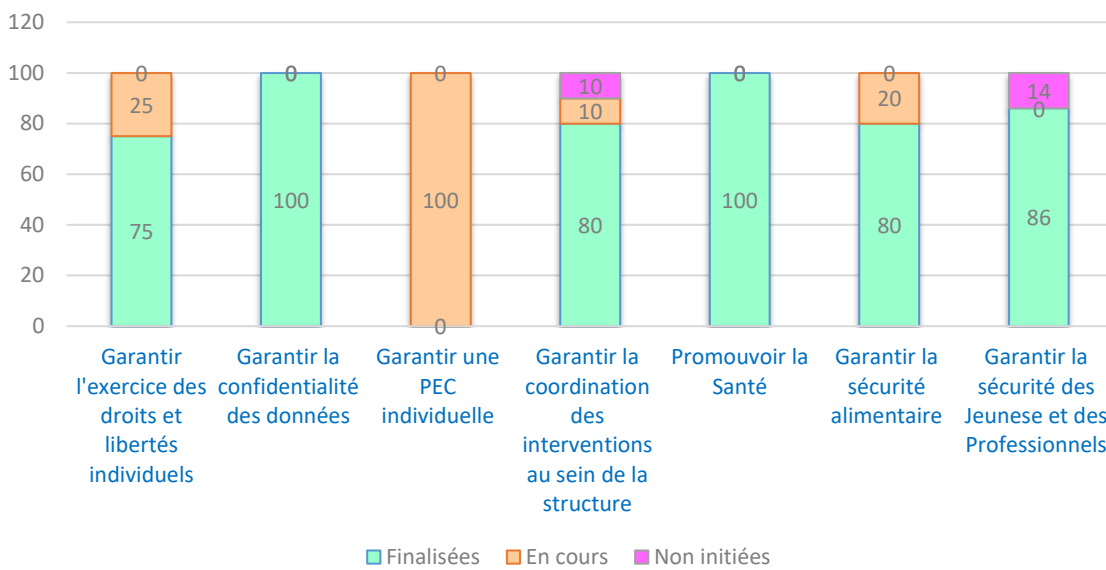
Les enquêtes de satisfaction par tranche d'âge seront reconduites en 2020 et seront plus généralisées.

Concernant le PAQS, au 01/01/2019 : 43 actions.

Répartition par objectif



Etat d'avancement des actions du plan d'actions



Actions inscrites en 2019 dans le PAQS suite au traitement des EI :

Objectifs	Actions	Pilotes	Dates prévisionnelles		Etat d'avancement		
			Début	Fin	Finalisées	En cours	Non initié
Garantir la sécurité des Jeunes et des professionnels	Formaliser la procédure : Gestion d'une situation de crise dans le cadre d'une astreinte	Directrice Chefs de service	31/10/19	30/11/19			
	Insérer dans une pochette « document véhicule» une fiche plastifiée renseignant les points d'approvisionnements en carburant, le carburant utilisé, la largeur du véhicule et de faire le plein quand la jauge est à moitié pleine	Secrétaire	21/02/20	28/02/20	28/02/20		
	Sortie de groupes encadrée par au moins deux professionnels	CSAIES	DE SUITE	DE SUITE	DE SUITE		
	Procédure Visites médiatisées à formaliser	Groupe travail	31/03/19	30/04/19	08/04/19		
	Panneau pour indiquer le lieu de départ des activités	Responsable logistique	01/06/19	30/06/19	27/06/19		
	Check List pour ouverture d'un logement pour dispositif « Semi Autonomie »	Responsable logistique	01/01/20	30/04/20			
	Tenue d'un registre des visiteurs	Secrétaire Accueil					
	Note de service : risque d'intrusion d'une personne malveillante	Directrice	21/05/19	30/05/19	23/05/19		
	Mise en place de réunion pluridisciplinaire pour organiser les temps de déscolarisation	Chef de service	30/09/19	30/09/19	04/09/19		
	Rencontre de la Gendarmerie / collaboration dans certaines situations	Directrice	21/06/19	31/08/19	05/07/19		
Garantir une PEC individualisée	Mise en place de réunion pluridisciplinaire pour organiser les temps de déscolarisation	Chef de service	30/09/19	30/09/19	04/09/19		
	Rencontre de la Gendarmerie / collaboration dans certaines situations	Directrice	21/06/19	31/08/19	05/07/19		
Sécuriser la PEC	Mise en place de l'analyse de la pratique	Directrice	01/01/20	30/01/20			
	Formation sur la sexualité	Directrice	31/01/20	30/11/20			
	Poursuivre Formation pré-VAE	Directrice	31/01/20	30/11/20			
	Procédure : Changement de Pavillon à formaliser	Groupe de travail	15/04/19	30/09/19	06/09/19		
Garantir l'exercice des droits et liberté individuels	Demander un extrait d'acte de naissance ou une pièce d'état civil pour tous les Enfants admis	Secrétaire	15/04/19	30/04/19	30/04/19		
	Mettre en place une réflexion institutionnelle sur les sanctions	Chargée qualité	30/09/20	30/11/20			
	Boîtes à colères dans les pavillons	Educateurs (trices)	31/10/19	31/12/20			
Garantir la coordination des interventions au sein de la structure	Mettre les réunions d'équipe sur des temps où l'équipe est au complet	Chef de service	23/09/19	31/01/20	13/12/19		

Au regard des besoins identifiés et des éléments du rapport d'activité, le PAQS proposé pour 2020 est joint en annexe.

III - LES PERSONNELS

Point sur contrats Intérim 2019

25 contrats intérim

Contrat				Poste			Motif embauche						Motif départ							
In té ri m	Date de début	Date de fin	Nb de jours	Fonc tion	Nom pers remplacée	Nom du remplaçant	AM	AT	Congés	Mater	Surc roit ou réor ga	Autre	Fin CDD	Démi	RC	Retra ite	Licenci.	Fin mission intérim	Au tre	
X	02/01/19	05/01/19	3	EF	Goupil nadège	Dessaix Christine						x							x	
X	05/01/19	07/01/19	2	EF	Poulalier Julie	Narbutas Manon	X												x	
X	05/01/19	08/01/19	3	EF	Bidot Marine	Decouflet Alexandre	X												x	
X	09/01/19	11/01/19	2	EF	Poulalier Julie	Vivier Isabelle	X												x	
X	13/01/19	17/01/19	4	EF	Potier Audrey	Gaumin Pauline						x							x	
X	14/01/19	16/01/19	2	EF	Poulalier Julie	Dessaix Christine						x							x	
X	19/01/19	21/01/19	2	EF	Mendès MS	Dessaix Christine	X												x	
X	25/01/19	28/01/19	3	EF	Mendès MS	Dessaix Christine	X												x	
X	01/02/19	04/02/19	3		Bonnet Monique	Dessaix Christine	X												x	
X	01/02/19	04/02/19	3		Lefaire Philippe	Lheur Lamia	X												x	
X	11/02/19	13/02/19	2	EF		Dessaix Christine					X								x	
X	12/02/19	13/02/19	1	EF	Rousselet Pascal	Lheur Lamia			X										x	
X	14/02/19	15/02/19	1	EF	Ducharne Gisèle	Lheur Lamia	X												x	
X	08/03/19	11/03/19	3	EF	Ounaiès Adrien	Lheur Lamia			X										x	
X	18/03/19	20/03/19	2	EF	Billebault Brigitte	Dessaix Christine	X												x	
X	25/03/19	27/03/19	2	EF	Conon Leslie	Lheur Lamia		X											x	
X	31/03/19	01/04/19	1	EF	Etchebes Patricia	Lheur Lamia						x							x	
X	20/04/19	22/04/19	2	EF	Nely Astrid	Trassard Laure	X												x	
X	17/05/19	20/05/19	3	EF	Billebault Brigitte	Dessaix Christine	X												x	
X	31/05/19	03/06/19	3	AF Trad	Genoux Florence	Trassard Laure		X											x	
X	03/08/19	05/08/19	2	EF		Narbutas Manon													x	
X	24/10/19	25/10/19	1	AF trad i	Mendes MS	Trassard Laure	X												x	
X	15/11/19	18/11/19	3	EF Bi	Théret Anaïs	Trassard Laure	X												x	
X	22/11/19	25/11/19	3	Ef trad	Hacquemand Amandine	Peignot Victoria						RH							x	
X	19/12/19	20/12/19	1	EF		Trassard Laure					X								x	

Point sur les départs CDI 2019

date	Nom	Prénom	Fonction	Retraite	Licenciement pour faute	Licenciement inaptitude	Démission	Rupture période d'essai à l'initiative du salarié
12/01/2019	POULALIER	Julie	Educatrice familiale				x	
18/01/2019	GOUPIL	Nadège	Aide familiale		x			
18/01/2019	NIVART	Cécile	Educatrice familiale					x
10/03/2019	DEBRE	Sylvaine	Educatrice familiale				x	
31/05/2019	BONNET	Monique	Aide familiale	x				
07/06/2019	CHARPENTIER	Timothée	Agent logistique				x	
08/06/2019	LEFAURE	Philippe	Educateur familial				x	
30/06/2019	CLEMENT	Philippe	Educateur technique	x				
22/08/2019	OUNAIES	Adrien	Educateur familial		x			
20/09/2019	CONSTANT DIT BERTRE	Pierre	Animateur				x	
24/09/2019	ATASSI	Victoria	Aide familiale				x	
19/09/2019	RICHE	Elodie	Aide familiale					x
04/10/2019	BLANCHEFLEUR	Ghislaine	Educatrice familiale			x		
23/12/2019	GRIMOUILLE	Amanda	Aide familiale				x	
31/12/2019	MAZE	Audrey	Educatrice familiale				X	

EMBAUCHES CDI 2019

Date	Nom	Prénom	Fonction	Observation(s)
08/01/2019	NIVART	Cécile	Educatrice familiale	rupture période d'essai 18/01/19
22/01/2019	ETCHEBES	Patricia	Educatrice familiale	CDD remplacement depuis le 12/12/19
31/01/2019	OUNAÏËS	Adrien	Educateur familial	
01/02/2019	BIDOT	Marine	Aide familiale	CDD remplacement depuis le 13/12/19
08/02/2019	HARID	Chérif	Chef de service éducatif	
04/03/2019	POUGHON	Emilie	Educatrice familiale	
18/03/2019	GUYARD	Marie-Christine	Cheffe de service qualité	
01/04/2019	CIAMPI	Florence	Educatrice familiale	
01/04/2019	JUIN	Nadine	Educatrice familiale	
05/06/2019	THERET	Anaïs	Educatrice familiale	
28/08/2019	HACQUEMAND	Amandine	Educatrice familiale	
28/08/2019	ATASSI	Victoria	Aide familiale	démission 24/09/2019
03/09/2019	THEVENOT	Marine	Aide familiale	CDD remplacement du 11/01/19 au 23/08/19
09/09/2019	RICHE	Elodie	Aide familiale	rupture période d'essai 20/09/18
07/10/2019	GRIMOUILLE	Amanda	Aide familiale	démission 07/10/2019
04/10/2019	GAUTRON	Vincent	Educateur familial	Passage CDD vers CDI

FORMATION ANNEE 2019

Type de formation	Intitulés de formation	Salariés			Dates		Nb d'h par salarié	Organisme et lieu	Observation(s)
		Nom	Prénom		Début	Fin			
collective	Interventions élémentaires de remplacement et raccordement sur installations électriques	P. Gonon, T. Charpentier, D. Mathelin, Y. Tourteauchaux, P. Lahaye, D. Thalamy, S. Simonin, V. Mielle, Sy. Simonin			23/01/19 30/01/19	24/01/19 31/01/19	28	Socotec	
	S'approprier la fonction d'éducateur familial	M. Bidot, C. Chauvin, P. Constant dit Bertre, G. Ducharne, C. Houzé, MS. Mendès, A. Nely, P. Rousselet, S. Wietrich			14/03/19	15/03/19	13	Exponens	
		R. Bernard, C. Colin, V. Diot, L. Doucet, I. Ferlet, L. Jenoudet, E. Poughon, A. Ounaïes			25/03/19	29/03/19	13	Exponens	
		F. Beyer, R. Armansin, M. Brazey, F. Ciampi, N. Juin, M. Lemaitre, K. Maillot, A. Mazé, C. Rattazzi, M. Thévenot			10/10/19	11/10/19	13	Exponens	
		A. Binet, H. Bouchez, C. Brazey, V. Gautron, A. Hacquemand, I. Hardouin, K. Save, A. Théret, J. Thévenot			21/11/19	22/11/19	13	Exponens	
	Pré requis VAE	P. Lefaire, K. Save, H. Bouchez, C. Rattazzi, I. Hardouin, F. Beyer, A. Potier, M. Lemaitre, K. Maillot, A. Mazé, E. Garcia, V. Gautron			18/03/19	30/09/19		Les 2 Rives	
	PPI	C. Brazey, M. Brazey, C. Chartrain, M. Da Silva, L. Graouate, MC Guyard, C. Harid, L. Jenoudet, N. Juin, JC Save, J. thévenot			17/06/19	18/06/19	14	Arabesque	
	Ecrits professionnels	A. Binet, M. Brazey, C. Chartrain, M. Da Silva, MC Guyard, L. Jenoudet, JC Save, J. Thévenot, N. Juin			26/06/19	27/06/19	14	Arabesque	
	Formation incendie	S. Simonin, Sy.Simonin, S. Wietrich, A. Nely, G. Ragon, N. Maitzner, N. De Matteis, T. Charpentier, E. Poughon A. Binet, MS. Mendès, L. Graouate, D. Mathelin, M. Antrieux			13/05/19	13/05/19	2h30	Desautel	
		Matin : G. Margelidon, I. Ferlet, D. Thalamy, N. Juin, A. Ounaïes, A. Potier, J. Thévenot, M. Da Silva, F. Ciampi, P. Lahaye AP : S. Bentata, V. Diot, C. Brazey, A. Mazé, R. Bernard, F. Beyer, L. Doucey, A. Ounaïes			21/05/19	21/05/19			
F. Fidèle, M. Bidot, C. Chartrain, P. Gonon, Y. Tourteauchaux, R. Armansin			27/05/19	27/05/19					
Savoirs numériques	D. Thalamy, Y. Tourteauchaux, A. Nely, P. Rousselet, K. Maillot, R. Armansin, I. Ferlet, MS Mendès, R. Bernard			01/10/19	02/10/19	10h	Escale		
Individuelle	VAE DEES	Jessica	Thévenot	Chargée de coordi	26/02/19	31/05/20		IRTESS Dijon	
	Bilan compétences	Nadège	MAITZNER	Secrétaire de direction	07/01/19	25/03/19	24	CIBC 58	
	CAP Ebéniste	Marlène	Berquier	AF	09/09/19	30/06/20	1200	Lycée pro F. Mitterrand Château-Chinon	congé transition pro de formation
formation groupe SOS	Objectiver la collaboration et managez chaque talent pour un développement global	Jean-Christophe	SAVE	CSE	12/03/19	13/03/19	14	Escale	
	Manager intermédiaire, entrepreneur social : managez, innovez, rayonnez	Magali	DA SILVA	CS AIES	19/03/19	20/03/19	14	Escale	
	Objectiver la collaboration et managez chaque talent pour un développement global	Grégory	RAGON	Responsable serv logistique et sécurité	26/03/19	27/03/19	14	Escale	
	Objectiver la collaboration et managez chaque talent pour un développement global	Magali DA SILVA et Chérif HARID		Chef service	09/04/19	10/04/19	14	Escale	
	Directeur, entrepreneur social : managez, innovez et rayonnez	Françoise	POUILLET	Directrice	28/05/19	29/05/19	14	Escale	

Répartition des âges

De nombreux départs à la retraite sont prévus dans les années à venir. Entre 2018 et 2020, 12 personnes sont concernées par un départ en retraite.

Un travail est engagé avec le CHSCT, la médecine du travail et la CARSAT autour de l'accompagnement des personnels et de la sécurisation des parcours. Il s'agit de prévenir les risques de ruptures pour des personnels en fin de carrières notamment.

En application de la CCNT 66, il n'y pas de différence salariale entre hommes et femmes.

Répartition hommes-femmes

	Encadrement	Administratif	chargé coordi	Médico-psy	Logistique et sécurité	EF/AF	AIES	Total
Hommes	2	0	1	0	7	4	3	17
Femmes	2	4	1	5	4	29	2	47
Total	4	4	2	5	11	33	5	64

La formation des personnels nous apparaît aujourd'hui comme une priorité importante et urgente aussi bien sur la connaissance des cadres légaux de l'intervention que sur les postures éducatives. Le plan de formation 2018 poursuivit sur 2019 a pour objectif la montée en compétence collective des personnels.

Par ailleurs à la vue du faible niveau de qualification des éducateurs familiaux et des aides familiaux un travail de réflexion a été en engagé avec l'association « Les 2 Rives » sur la mise en place d'une action particulière pour une douzaine de salariés. Cette action visera à préparer les personnels à engager des formations qualifiantes dans le cadre de VAE en renforçant notamment les apports théoriques. La mise en place s'est effectuée courant du 1^{er} trimestre 2019.

L'effort de formation engagé est important et devra trouver son financement dans d'autres sources que l'unique plan de formation. Il nous paraît aujourd'hui être un axe prioritaire de la politique RH de l'établissement.

CONCLUSION

L'année 2019 a été une année inscrite dans la poursuite de la conduite du changement, projet de restructuration du village, travail sur la mise en place d'un CPOM pour 5 ans (2019-2023).

L'arrivée de la directrice a permis une certaine stabilité favorable à la dynamique du changement engagée permettant de sécuriser le fonctionnement de l'institution au bénéfice de la prise en charge des enfants et des adolescents accueillis.

Les mouvements incessants des personnels éducatifs (arrêts maladie, AT, démissions) ne nous permettent toujours pas de stabiliser les équipes, le problème de recrutement et notamment de salarié(e)s diplômé(e)s restent très difficiles dans le Département. Tous ces mouvements ont généré beaucoup d'insécurité et de mal-être chez les adultes comme chez les enfants.

Toutefois, la réorganisation des réunions, de la mise en place de nombreuses formations ont pu remotiver les salarié(e)s et ainsi redonner du sens à leurs missions et fonctions.

Un travail avec les partenaires extérieurs (Procureur, ASE, collèges, écoles, lycées, gendarmerie, CMPP) a été inscrit tout au long de l'année, tous ces échanges de grande qualité, ont servi à retrouver une confiance commune.

La réécriture du projet d'établissement va se concrétiser sur l'année 2019-2020, en insérant le projet de restructuration des différents dispositifs (MECS, PAD, appartements pour grands mineurs et réhabilitation du village). Le travail sera conduit et soutenu par l'équipe de direction avec la participation active des personnels, avec pour objectifs l'évolution, la progression et le développement du village de demain.

Fait à Chatillon en Bazois le 16 avril 2020.

Françoise POUILLET,
Directrice.

Visa de Christine ESCHENBRENNER,
Présidente de l'association.